

Espaces rencontres parents-enfants en Suisse romande

Etat des lieux

Dans le cadre du programme



Patrik Gajta en collaboration avec Ruth Calderón, Réseau Éducation et Famille,
Malika Baioia, La Parenthèse, et Magali Grossenbacher, Fondation RADIX

Berne, le 10 novembre 2025

Impressum

Direction du projet pour le programme
MegaMarie^{plus}

Ruth Calderón, Association Réseau Éducation et Famille,
direction de projet, Berne
Malika Baioia, La Parenthèse, coordination de projet, Fribourg
Magali Grossenbacher, Fondation RADIX, organisation et coordination, Lausanne

Contact

Netzwerk Bildung und Familie
Pfingstweidstrasse 16
8005 Zürich
www.fam-i.ch

Proposition de citation

Gajta, P., Calderón, R., Baioia, M., Grossenbacher, M. (2025).
Espaces rencontres parents-enfants en Suisse romande. Etat des lieux [sur mandat du programme MegaMarie^{plus}]. Berne: Bureau BASS.

Remerciements

Nous remercions les organisations partenaires suivantes pour leur soutien lors de la préparation et de la communication de l'enquête : Bouge en famille / Primokiz (RADIX-Fondation suisse pour la santé), Promotion Santé Suisse, Alliance Enfance, a:primo, La Parenthèse, Réseau Quartiers vivants.

Nous remercions également la fondation « The Human Safety Net » et la fondation Palatin pour leur soutien à la réalisation de cet état des lieux dans le cadre du programme MegaMarie^{plus}.



Berne, novembre 2025

Patrik Gajta, Ruth Calderón, Malika Baioia, Magali Grossenbacher

Table des matières

Résumé	II
1 Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Définition des espaces rencontres parents-enfants	1
1.3 Objectifs de l'enquête	2
1.4 Structure du rapport	2
2 Approche méthodologique	3
2.1 Echantillonnage et taux de réponse	3
2.2 Conception du questionnaire	4
2.3 Atelier de discussion	4
3 Résultats de l'enquête	5
3.1 Développement des espaces-rencontres ces dernières années	5
3.2 Situation géographique et offre régionale	5
3.3 Accessibilité géographique	6
3.4 Environnement socio-économique	7
3.5 Publics-cibles	7
3.6 Eléments appréciés par les usagères et usagers de l'ERPE	9
3.7 Taille	10
3.8 Statut de l'organisme responsable	11
3.9 Modèle d'organisation	11
3.10 Gestion et personnes actives au sein de l'ERPE	12
3.11 Heures d'ouverture	14
3.12 Locaux	15
3.13 Implication des usagères et usagers dans l'élaboration de l'offre	15
3.14 Coopération et mise en réseau	16
3.15 Offres au sein de l'ERPE	21
3.16 Protection de l'enfance	22
3.17 Information des usagères et usagers à propos de l'offre	23
3.18 ERPE comme partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale	24
3.19 Sources et perspectives de financement	25
3.20 Disposition et intérêt pour les échanges et la mise en réseau	26
4 Pistes de réflexion à approfondir	28
5 Conclusion	30
Bibliographie	32

Résumé

Contexte et objectifs de l'enquête

La petite enfance est déterminante pour le développement physique et psychique des enfants. Elle influence les apprentissages futurs des enfants à l'école, leur entrée dans la vie professionnelle et l'organisation de l'apprentissage tout au long de la vie. Les cantons et les communes ont développé et mis en œuvre des concepts et des offres dans le cadre de leurs stratégies de politique de la petite enfance. La question de savoir comment atteindre précocement les familles en difficulté socio-économique et les soutenir en cas de besoin préoccupe les spécialistes, les politiciens et les scientifiques.

Etat des lieux des Espaces Rencontres Parents-Enfants (ERPE) en Suisse romande

Dans le cadre du programme **MegaMarie^{plus}**, le Réseau Éducation et Famille et le Marie Meierhofer Institut ont réalisé une enquête sur les ERPE. Ces espaces offrent aux familles avec de jeunes enfants (0-4 ans) un lieu pour se rencontrer, jouer et échanger. L'objectif de l'enquête est de dresser un état des lieux des structures existantes en Suisse romande et d'ainsi compléter la vue d'ensemble au niveau suisse, après l'état des lieux des ERPE (*Familienzentren*) en Suisse alémanique réalisé en 2017. L'enquête s'adressait principalement aux responsables de ces structures, qui jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des ERPE, et a porté sur les aspects organisationnels et de financement des ERPE mais également sur les offres proposées et les modalités de collaboration et de mise en réseau. En outre, les résultats et les travaux qui en suivront doivent permettre de favoriser le dialogue et la mise en réseau entre les ERPE et ainsi contribuer au développement de la qualité des offres.

Approche méthodologique

86 adresses de contact reliées à des structures des sept cantons francophones ou ayant une partie francophone ont été invitées à répondre à l'enquête. 37 structures sur les 86 invitées ont répondu, au moins en partie, à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse de 43%. Le questionnaire de l'enquête réalisée en Suisse alémanique a servi de base pour l'élaboration de la présente enquête. Toutes les questions et réponses se rapportent à la situation dans les ERPE à la fin de l'année 2024. Certaines différences entre la Suisse romande et la Suisse alémanique ont pu être identifiées, mais celles-ci sont à considérer avec précaution en raison du laps de temps

important écoulé entre les deux enquêtes. Les résultats principaux de l'enquête ont été discutés dans le cadre d'un atelier de discussion qui a réuni 23 ERPE de Suisse romande.

Résultats

■ **Développement des espaces-rencontres parents-enfants** : l'ERPE le plus ancien ayant participé à l'enquête a été créé il y a près de 40 ans. La moitié des ERPE participants ont toutefois été créés lors des dix dernières années, ce qui laisse suggérer une augmentation continue du nombre de structures existantes.

■ **Situation géographique et environnement socio-économique** : plus de deux tiers des ERPE interrogés se situent dans un environnement uniquement urbain, et seulement un septième se trouve en milieu rural. Ces proportions diffèrent assez fortement des proportions observées en Suisse alémanique, où la répartition était plus équilibrée. Par ailleurs, les proportions d'ERPE se situant dans un environnement à forte proportion de familles en difficulté socio-économique ou issues de la migration sont aussi plus élevées en Suisse romande, ce qui peut s'expliquer en partie par la plus forte concentration en milieu urbain. En outre, la très forte proportion d'ERPE comptant les familles migrantes ou les personnes de langue étrangère parmi leurs publics-cibles laisse suggérer que les ERPE remplissent également une fonction d'intégration pour ces familles à travers leurs offres et leur accès libre.

■ **Organisation et gestion des ERPE** : la gestion stratégique et la gestion opérationnelle des ERPE de Suisse romande sont en très grande majorité assumées par des personnes professionnelles. Il s'agit d'une différence importante avec la Suisse alémanique où le modèle bénévole et autogéré est plus répandu. Cette professionnalisation plus forte a des conséquences sur les personnes actives au sein de l'ERPE et leur rémunération, ainsi que sur l'implication des usagers et usagers dans l'élaboration des offres de l'ERPE.

■ **Coopération et mise en réseau avec les autres acteurs de la petite enfance (PE)** : presque trois quarts des ERPE mettent à disposition de leurs usagers-ères des informations sur les consultations pour parents et plus de deux tiers des informations concernant des offres de prévention, d'encouragement précoce ainsi que des offres autour de la naissance. Les réunions d'échange et de mise en réseau sont également relativement courantes, dans des proportions comparables à la Suisse alémanique. Cependant, les offres avec lesquelles ces échanges ont lieu diffèrent : si en Suisse alémanique, il s'agissait surtout des jardins d'enfants, des services spécialisés migration / intégration et du travail social

communautaire, en Suisse romande, les échanges se font plutôt avec les consultations pour parents, les services de coordination encouragement précoce / questions familiales et les services de puériculture. La proposition régulière ou occasionnelle d'offres externes au sein de l'ERPE ainsi que l'existence d'une proximité avec d'autres offres semblent cependant beaucoup plus rares en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Lorsqu'elles ont lieu, il s'agit généralement des offres évoquées ci-dessus.

■ **Offres des ERPE** : les offres proposées au sein des ERPE sont très diverses et couvrent un large éventail de prestations. Les offres les plus courantes sont l'accueil libre (lieux de rencontre ouverts avec possibilités de jeux pour les jeunes enfants, 88% des cas), un espace de jeu à l'intérieur (79%), ainsi qu'une cafétéria (73%). Dans plus de la moitié des ERPE interrogés sont également proposés des activités parents-enfants et des groupes parents-enfants gérés par des professionnel-le-s de façon régulière. Ces activités sont relativement similaires aux principales activités proposées dans les ERPE de Suisse alémanique.

■ **Sources et perspectives de financement** : les contributions financières de la commune constituent très nettement la source de financement la plus fréquente. En outre, les cantons participent plus fréquemment au financement des ERPE en Suisse romande et sept ERPE de cinq cantons différents ont même un contrat de prestations avec leur canton respectif. De même, les ERPE de Suisse romande font plus fréquemment partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale. La majorité des ERPE interrogés disposent d'un financement garanti à moyen ou long terme à travers les contrats de prestations avec la commune ou le canton, ce qui contraste avec la Suisse alémanique, où seuls 22% des ERPE interrogés disposaient d'un financement assuré sur trois ans ou plus. Les proportions de contributions des membres, des sponsors privés et des églises étaient quant à elles nettement plus élevées en Suisse alémanique.

■ **Disposition et intérêt pour les échanges et la mise en réseau** : la grande majorité des ERPE interrogés se disent disposés à fournir des informations supplémentaires et à faire visiter leur ERPE aux personnes intéressées. En outre, il existe un intérêt important de la part des ERPE pour la présentation des résultats de l'enquête ainsi que pour les échanges d'expériences avec d'autres ERPE et éventuellement d'autres services spécialisés. Enfin, la quasi-totalité des ERPE interrogés considèrent l'existence d'une offre de soutien et de mise en réseau pour les ERPE comme très importante ou plutôt importante. Ces résultats

confirment l'importance du travail entrepris par le programme MegaMarie^{plus} à ce sujet.

Pistes de réflexion à approfondir

La présente enquête a permis d'identifier un certain nombre d'aspects pour lesquels des questions restent ouvertes. Certaines pistes de réflexion ont été discutées lors de l'atelier avec les ERPE mais mériteraient d'être approfondies lors de discussions thématiques, notamment concernant les aspects suivants :

■ **Mise en réseau avec les écoles** : les contacts entre les ERPE et les écoles (cycle 1) sont importants pour soutenir les enfants et les familles lors de la transition de l'entrée à l'école et constituent un lien essentiel dans le domaine de la petite enfance. Malheureusement, les informations à propos de ces contacts n'ont pas pu être récoltées dans le cadre de l'enquête auprès des ERPE de Suisse romande. Lors de l'atelier de discussion, certains ERPE ont surtout indiqué collaborer avec les établissements scolaires lors de l'entrée à l'école des enfants, à travers des échanges d'informations et des visites mutuelles, mais ces collaborations ne sont pas systématiques. Les possibilités de renforcer et pérenniser ces collaborations devraient encore être approfondies.

■ **Mise en réseau avec les offres en lien avec la migration et l'interculturalité** : une très grande majorité des ERPE interrogés indiquent avoir les familles issues de la migration comme public-cible, mais il est relativement rare que les ERPE proposent eux-mêmes des offres en lien avec la migration et l'interculturalité ou collaborent de façon active avec des offres d'intégration existantes. Lors de l'atelier, il a été souligné que les ERPE devaient s'intégrer dans leur contexte environnant et collaborer avec les acteurs existants du domaine plutôt que de développer leurs propres offres. Cette collaboration avec d'autres offres existantes est cependant souvent limitée en raison d'un manque de temps à disposition ou de rémunération et pourrait être améliorée.

■ **Implication des usagères et usagers** : les ERPE de Suisse romande impliquent relativement peu leurs usagers-ères dans l'élaboration de l'offre. Si la professionnalisation est un facteur explicatif, les ERPE mettent également en avant l'importance d'être un lieu ressource pour les parents. Ainsi, les ERPE privilégient les implications spontanées, les échanges réguliers et l'écoute plutôt que des implications imposées aux parents, pour éviter de les surcharger plus qu'ils ne le sont déjà.

■ **Offres pour les futurs parents** : les ERPE constituent un bon endroit pour faire connaître les offres de la petite enfance aux futurs parents

et peuvent les orienter très tôt vers des lieux de la petite enfance favorables pour les familles. Certains ERPE organisent déjà des ateliers avec des organisations pour faire connaître leur lieu aux futurs parents avant la naissance de leur enfant. Les ERPE pourraient aussi se faire connaître d'autres professionnel-le-s afin de mieux atteindre ce public cible. Cela ne permettrait pas seulement aux ERPE d'être mieux connus des futurs parents, mais également de pouvoir les informer des autres offres existantes pour les familles et de jouer ainsi leur rôle de relai d'informations.

■ **Participation des cantons et communes** : les ERPE de Suisse romande font plus fréquemment partie de stratégies politiques au niveau communal et/ou cantonal et disposent aussi de plus de contrats de prestations que les ERPE de Suisse alémanique. Il serait donc intéressant de savoir s'il s'agit uniquement de la professionnalisation plus importante en Suisse romande qui permet aux ERPE d'être financés par les autorités, ou s'il existe également d'autres facteurs.

■ **Echanges entre les ERPE et avec d'autres services de la petite enfance** : l'intérêt pour un échange entre les ERPE ainsi qu'avec d'autres services de la petite enfance est fort. Selon les premières informations recueillies lors de l'atelier, il existe un besoin de rencontres d'échanges régionales et intercantionales entre les ERPE, qui permettraient un approfondissement thématique de questions semblables à celles mentionnés ci-dessus ainsi qu'un échange d'expériences. Enfin, les ERPE souhaitent également disposer d'une vue d'ensemble des ERPE existants accessible en ligne.

Conclusion

Cette enquête exploratoire a permis avant tout de dresser une vue d'ensemble des conditions-cadres, des caractéristiques, des offres et des formes de collaboration des espaces rencontres parents-enfants existants en Suisse romande. D'autre part, elle complète l'enquête menée auprès des centres familiaux de Suisse alémanique en 2017 et met en avant les différences qui peuvent exister entre les différentes régions linguistiques, bien que celles-ci soient à nuancer en raison du temps important écoulé entre les deux enquêtes. Ainsi, elle contribue à l'objectif du programme MegaMarie^{plus} d'établir une vue d'ensemble des espaces rencontres parents-enfants en Suisse. Enfin, elle a permis de relever l'intérêt des ERPE pour les échanges d'informations et la mise en réseau avec d'autres ERPE et services spécialisés du domaine.

1 Introduction

1.1 Contexte

La petite enfance est déterminante pour le développement physique et psychique des enfants. Elle influence les apprentissages futurs des enfants à l'école, leur entrée dans la vie professionnelle et l'organisation de l'apprentissage tout au long de la vie. Les cantons et les communes ont développé et mis en œuvre des concepts et des offres dans le cadre de leurs stratégies de politique de la petite enfance. La question de savoir comment atteindre précocement les familles en difficulté socio-économique et les soutenir en cas de besoin préoccupe les spécialistes, les politiciens et les scientifiques.

Les espaces rencontres parents-enfants parfois aussi appelés centres familiaux ou centre pour les familles sont des lieux de rencontres pour les familles de jeunes enfants (0-4 ans). Le programme MegaMarie^{plus}¹ souhaite, avec le soutien des fondations « The Human Safety Net International » et « Palatin », établir une vue d'ensemble des offres des espaces rencontres parents-enfants dans les trois régions – Suisse alémanique, Suisse romande et Tessin. Les résultats doivent mettre en évidence les conditions cadres utiles, les défis et les besoins de soutien. De plus, l'échange entre les professionnels doit être encouragé.

Pour donner suite à l'état des lieux des espaces rencontres parents-enfants (*Familienzentren*) en Suisse alémanique réalisé en 2017², l'Association Réseau Éducation et Famille a souhaité procéder à un état des lieux similaire en Suisse romande. Cet état des lieux a été réalisé dans le cadre du programme MegaMarie^{plus}. Il a pour objectif de mettre en évidence les conditions-cadres et les offres qui contribuent à ce que les familles soient considérées suffisamment tôt et soutenues conformément à leurs besoins. Au Tessin, des sessions d'échange ont déjà révélé une grande diversité des espaces de rencontres parents-enfants, ainsi qu'un vif intérêt pour l'échange d'informations sur les offres disponibles en Suisse romande et en Suisse alémanique. La comparaison des expériences faites en Suisse romande, au Tessin et en Suisse alémanique en matière de lieux de rencontre pour les familles peut être un atout pour toutes les régions linguistiques et fournir des impulsions pour un développement axé sur les résultats.

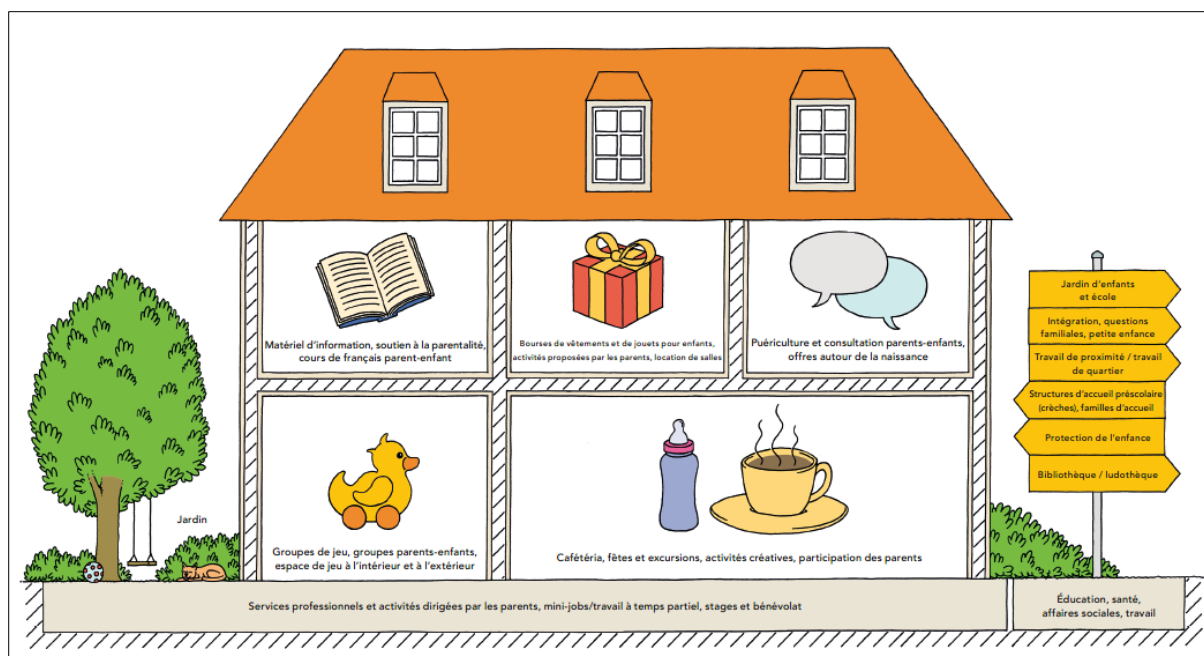
1.2 Définition des espaces rencontres parents-enfants

Un espace rencontres parents-enfants (ERPE) est une structure qui peut être indépendante ou intégrée à une offre de soutien pour les familles avec de jeunes enfants (0-4 ans). Les ERPE offrent des possibilités de rencontre, des informations, du soutien et surtout favorisent la création de liens entre les parents et leur(s) jeune(s) enfant(s). Ces espaces, généralement situés en intérieur et facilement accessibles, offrent aux familles des lieux de rencontre, de jeux, d'échanges, d'information, de conseils, de mise en réseau et de soutien. Leur objectif principal est de garantir à toutes les familles un accès équitable à ces ressources. Un ERPE est représenté de façon schématique à la **Figure 1**.

¹ Plus d'informations sur le programme MegaMarie^{plus}: <https://bildungundfamilie.ch/megamarie-plus/megamarieplus-francais>

² Calderón, R., Mülle, M. (2018). Familienzentren in der Deutschschweiz. Eine Bestandesaufnahme. Netzwerk Bildung und Familie, Zürich, Dezember 2018 (2. Überarbeitete Auflage).

Figure 1 : Représentation schématique d'un ERPE



Source : Programme MegaMarie^{plus} (Illustration : Simon Kiener)

1.3 Objectifs de l'enquête

L'objectif de l'enquête est de dresser un aperçu des structures existantes en Suisse romande et d'ainsi compléter la vue d'ensemble au niveau suisse. Comme pour l'état des lieux réalisés en Suisse alémanique, l'enquête a porté sur les aspects organisationnels et de financement des ERPE mais également sur les offres proposées et les modalités de collaboration et de mise en réseau. En outre, les résultats et les travaux qui en suivront doivent permettre de favoriser le dialogue et la mise en réseau entre les ERPE et ainsi contribuer au développement de la qualité des offres.

1.4 Structure du rapport

Dans un premier temps, nous abordons l'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette enquête (chapitre 2) en décrivant notamment l'échantillonnage et le taux de réponse (section 2.1) puis la conception du questionnaire (2.2) et enfin l'atelier de discussion des résultats avec les ERPE (2.3). Le chapitre 3 présente ensuite en détail les résultats de l'enquête, en passant en revue les conditions cadres, les caractéristiques et aspects organisationnels des ERPE, puis les offres existantes ainsi que les modalités de collaboration avec d'autres services ou offres, et finalement l'intérêt pour une mise en réseau et un échange avec les autres ERPE. Le chapitre 4 présente les principales conclusions de l'enquête et le chapitre 5 clôt le rapport avec quelques pistes de réflexion pour la suite.

2 Approche méthodologique

Une enquête en ligne auprès des ERPE de Suisse romande a été menée entre novembre et décembre 2024. Les structures correspondant potentiellement à la définition d’un ERPE décrite ci-dessus ont été identifiées à l’aide de recherches internet et d’échanges avec des services spécialisés et des spécialistes du domaine de la petite enfance, qui avaient déjà contact avec de telles structures. En tout, 86 adresses de contact reliées à des structures des sept cantons francophones ou ayant une partie francophone ont été invitées à répondre à l’enquête. Cette liste n’a pas un caractère exhaustif. 37 structures ont répondu, complètement ou partiellement, à l’enquête.

2.1 Echantillonnage et taux de réponse

Le **Tableau 1** présente le taux de réponse à l’enquête. 37 structures sur les 86 invitées ont répondu, au moins en partie, à l’enquête, ce qui représente un taux de réponse de 43%. Dans le détail, 33 ERPE ont terminé l’enquête (38,4%), tandis que 4 ERPE ont fourni des réponses uniquement à certaines questions de l’enquête (4,7%).

Tableau 1 : ERPE contactés et taux de réponse

	Nombre	Proportion
Nombre d'ERPE contactés	86	100%
Nombre d'ERPE ayant répondu à l'enquête	37	43%
Nombre d'ERPE ayant terminé l'enquête	33	38.4%
Nombre d'ERPE avec réponses incomplètes	4	4.7%

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024, Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

Le **Tableau 2** présente quant à lui le taux de participation par canton, ainsi que la proportion que représentent les ERPE de chaque canton dans le total des structures ayant répondu. Les taux de participation par canton varient entre 16,7% dans le canton de Neuchâtel, où seule une structure sur les six invitées a répondu, et 71,4% dans le canton de Fribourg, où cinq des sept structures invitées ont répondu à l’enquête. A noter que deux structures (une du Valais et une de Vaud) ont indiqué disposer de plusieurs sites et ont fourni une seule réponse pour l’ensemble des sites. Dans les autres cas, une réponse par site a été fournie.

En termes de proportion, les cantons de Genève et Vaud comptent chacun 11 ERPE ayant participé, ce qui représente à chaque fois environ 30% du total des réponses obtenues. Ce sont aussi les cantons qui comptent de loin le plus d’ERPE contactés, avec respectivement 25 et 30. Les ERPE de Fribourg et du Valais représentent chacun 13,5% du total, ceux de Berne 8%, tandis que Jura et Neuchâtel sont les moins représentés dans les réponses, avec un seul ERPE par canton, représentant chacun environ 3% du total.

Tableau 2 : Répartition des ERPE contactés et ayant répondu par canton

Canton Suisse romande*	Nombre d'ERPE contactés	Nombre d'ERPE ayant terminé l'enquête	Nombre d'ERPE avec réponses incomplètes	Nombre d'ERPE ayant répondu à l'enquête	Taux de participation par canton	Proportion parmi le total des ERPE ayant répondu
Total	86	33	4	37	43.0%	100.0%
BE	6	3		3	50.0%	8.1%
FR	7	5		5	71.4%	13.5%
GE	25	9	2	11	44.0%	29.7%
JU	2	1		1	50.0%	2.7%
NE	6	1		1	16.7%	2.7%
VD	30	10	1	11	36.7%	29.7%
VS	10	4	1	5	50.0%	13.5%

* y compris cantons bilingues BE, FR, VS

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024, Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

2.2 Conception du questionnaire

Pour la présente enquête, nous avons pris comme base le questionnaire de l'état des lieux des espaces rencontres parents-enfants (*Familienzentrum*) en Suisse alémanique réalisé en 2017 et l'avons traduit, puis adapté au contexte romand. Le questionnaire a ensuite été programmé en ligne et comprenait une vingtaine de questions autour des thématiques suivantes :

- Coordonnées de l'ERPE, y compris année de création et nom de l'organisme responsable
- Environnement et situation géographique de l'ERPE
- Publics cibles
- Points forts
- Statistiques sur les usagères et usagers annuels
- Statut de l'organisme responsable
- Modèle d'organisation
- Gestion de l'ERPE
- Personnes actives au sein de l'ERPE
- Horaires d'ouverture
- Locaux
- Implication des usagères et usagers
- Coopération et mise en réseau avec d'autres offres
- Protection de l'enfance en tant que partie du concept
- Aperçu des offres de l'ERPE
- Information des usagères et usagers à propos des offres
- ERPE en tant que partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale
- Contributions financières au soutien de l'ERPE
- Contrat de prestations et financement à long terme de l'ERPE
- Disposition à fournir des informations supplémentaires
- Intérêt pour activités d'échange et de mise en réseau pour les ERPE

Toutes les questions et réponses se rapportent à la situation dans les ERPE à la fin de l'année 2024.

2.3 Atelier de discussion

Les résultats principaux de l'enquête ont été présentés lors d'un atelier d'échange et de discussion des résultats le 30 septembre 2025. Cet atelier a réuni 23 représentant-e-s d'ERPE de six cantons francophones (BE, FR, GE, NE, VD, VS). Les discussions ont permis de compléter certains aspects et de renforcer l'interprétation des résultats. Les résultats de ces discussions ont été intégrés dans la description et l'interprétation des résultats ci-après.

3 Résultats de l'enquête

Dans le présent chapitre, nous exposons et commentons les résultats de l'enquête en reprenant la structure du questionnaire. Lorsque cela s'avère pertinent, des comparaisons sont faites avec les résultats de l'enquête réalisée en 2017 en Suisse alémanique. Ces comparaisons sont permises grâce au lien étroit qui existe entre les deux questionnaires. Il convient cependant de considérer ces comparaisons avec précaution en raison du laps de temps assez important entre les deux enquêtes (sept ans). Durant cette période, la situation a très certainement évolué en Suisse alémanique.

3.1 Développement des espaces-rencontres ces dernières années

Le **Tableau 3** montre la répartition des ERPE par durée d'existence et canton à la fin 2024. L'ERPE le plus ancien ayant participé à l'enquête a été créé en 1986. Trois autres ERPE, des cantons de Vaud et Genève, disposaient en fin d'année 2024 d'une durée d'existence de 30 à 38 ans. Quatre autres ERPE avaient alors entre 20 et 29 ans d'existence et six ERPE entre 10 et 19 ans. Près de la moitié des ERPE ayant répondu à l'enquête (17) ont été créés lors des dix dernières années, ce qui laisse suggérer une augmentation croissante du nombre d'ERPE en Suisse romande. Cette évolution a également été observée en Suisse alémanique.

Tableau 3 : Répartition des ERPE par durée d'existence et canton, état fin 2024

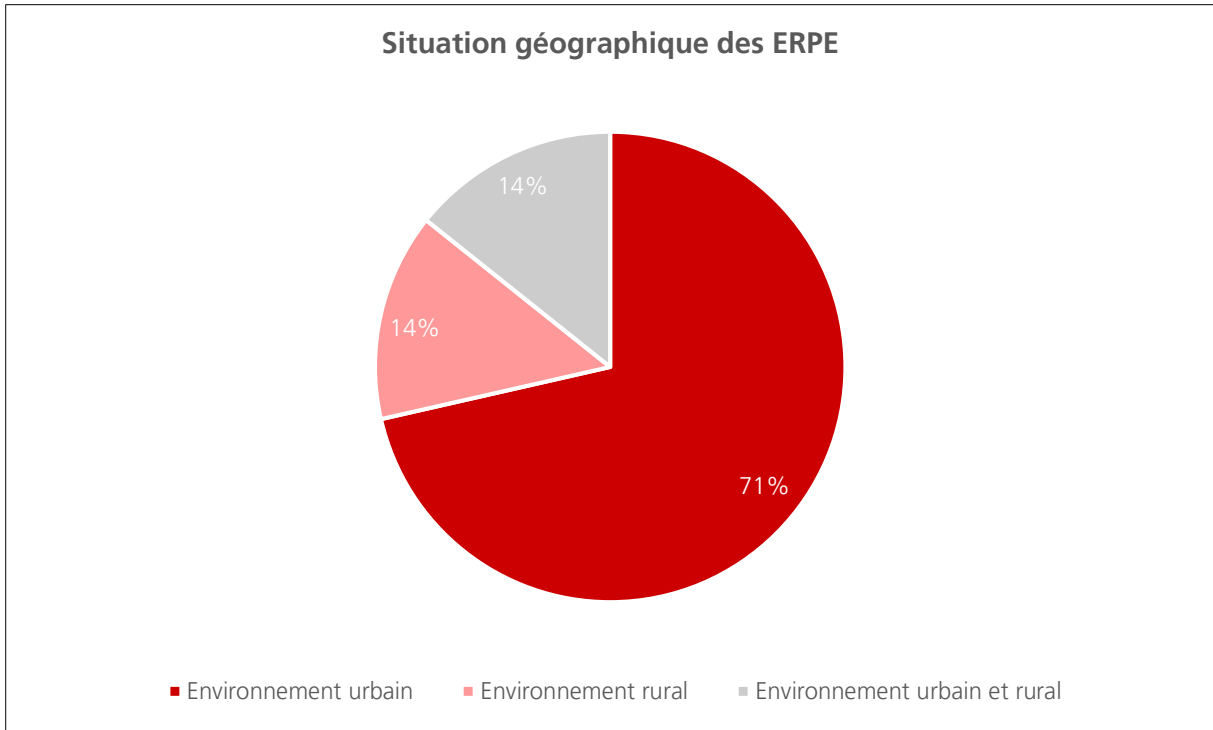
Durée d'existence de l'ERPE	Nombre d'ERPE	Répartition par canton
30-38 ans	4	2 GE, 2 VD
20-29 ans	4	1 BE, 1 FR, 2 VD
10-19 ans	6	3 GE, 1 VD, 2 VS
1-9 ans	17	1 BE, 3 FR, 5 GE, 1 JU, 1 NE, 3 VD, 3 VS
Inconnu	6	1 BE, 1 FR, 1 GE, 3 VD
Total	37	

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024, Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.2 Situation géographique et offre régionale

Comme l'illustre la **Figure 2**, la grande majorité des ERPE interrogés se situent dans un environnement urbain (71%) tandis que 14% se situent dans un environnement rural. Les 14% restants se situent dans un environnement à la fois urbain et rural. La proportion d'ERPE en environnement urbain est nettement plus importante que celle constatée en Suisse alémanique, qui était de 46%. A l'inverse, la proportion d'ERPE en environnement rural est considérablement plus basse, car celle-ci était d'un tiers pour la Suisse alémanique.

Figure 2 : Situation géographique des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

Par ailleurs, trois quarts des ERPE interrogés (27 sur 36) indiquent proposer une offre régionale, c’est-à-dire qui couvre plusieurs communes. Cela n’était le cas que pour un tiers des ERPE interrogés en Suisse alémanique lors de l’enquête de 2017.

3.3 Accessibilité géographique

Pour les familles avec de jeunes enfants, il est important qu’un ERPE soit facilement accessible. Le **Tableau 4** présente l’accessibilité des ERPE à pied ou en transports en commun. La très grande majorité des ERPE (30 sur 36) indiquent que de nombreux usagers et usagères se rendent à leur ERPE à pied. En outre, la quasi-totalité (35 sur 36) estiment que leur ERPE est facilement accessible par les transports en commun. Ces résultats sont similaires à ceux constatés en Suisse alémanique.

Tableau 4 : Accessibilité géographique de l’ERPE

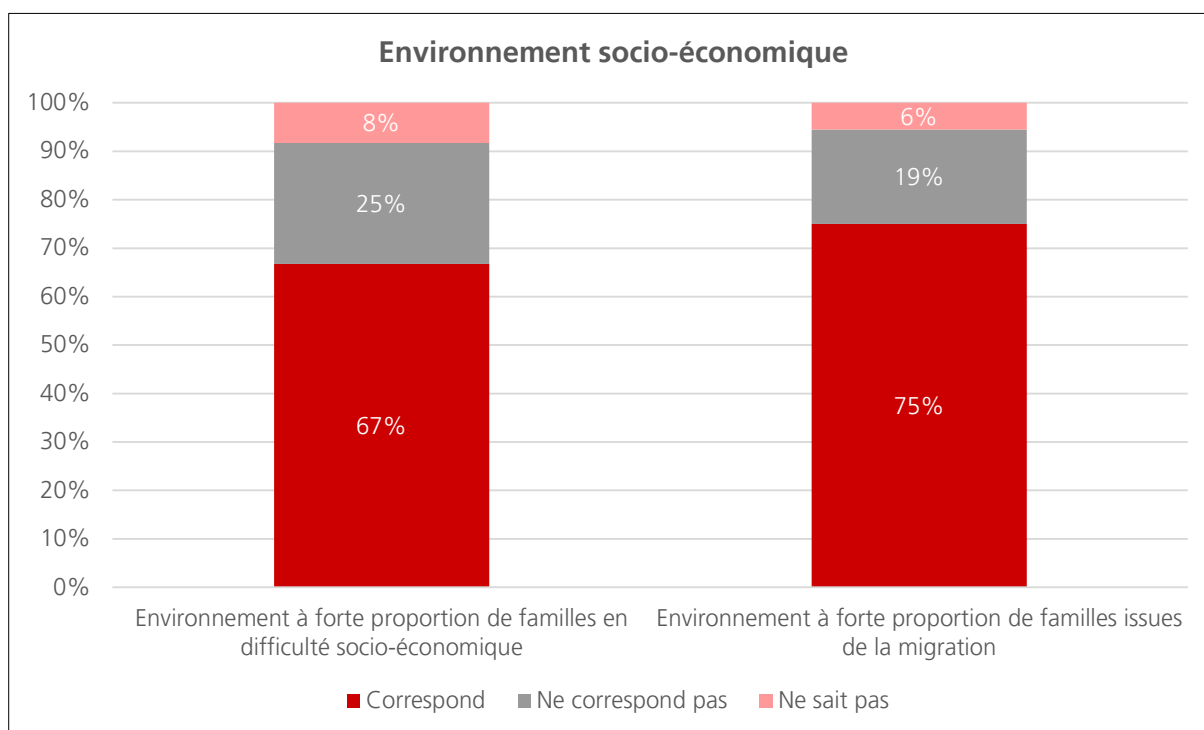
	Correspond	Ne correspond pas	Ne sait pas
De nombreux usagers et usagères se rendent à l’espace rencontres à pied	30	2	4
L’espace rencontres est facilement accessible par les transports en commun	35	0	1

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=36), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.4 Environnement socio-économique

Comme représenté dans la **Figure 3**, deux tiers des ERPE interrogés se situent dans un environnement à forte proportion de familles en difficulté socio-économique et trois quarts dans un environnement avec une forte proportion de familles issues de la migration.

Figure 3 : Environnement socio-économique des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=36), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

Ces proportions sont nettement plus élevées que celles observées dans le cadre de l'enquête de 2017 auprès des ERPE de Suisse alémanique. Une possible explication pour cette différence est la plus forte représentation des ERPE en environnement urbain dans l'enquête réalisée en Suisse romande, qui indiquent plus fréquemment être situés dans un environnement à forte proportion de familles en difficulté socio-économique et/ou issues de la migration que les ERPE situés en environnement rural.

3.5 Publics-cibles

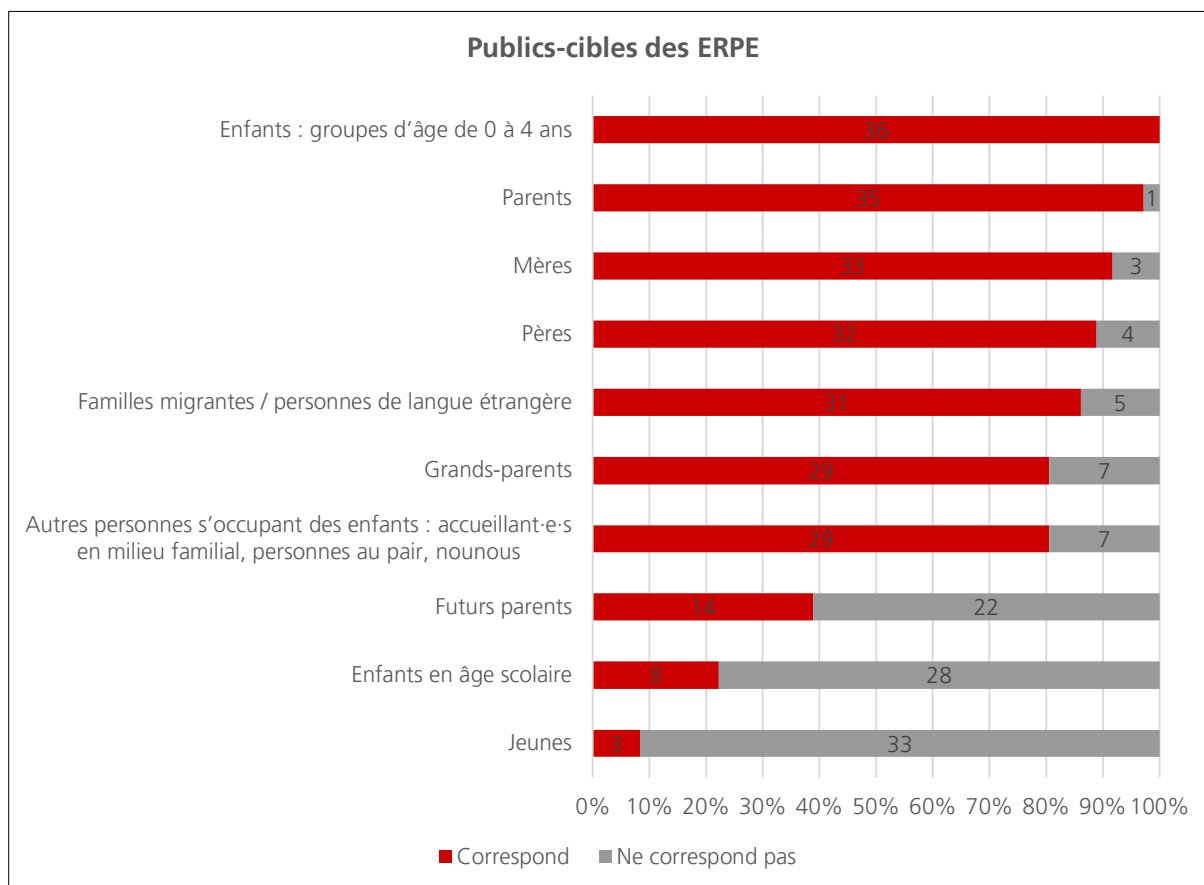
Pour la totalité des ERPE interrogés, les enfants de 0 à 4 ans font partie de leur public-cible. A l'exception d'un ERPE, cela est aussi le cas pour les parents en général (voir **Figure 4**). La très grande majorité des ERPE indique également disposer d'offres pour les mères (92%), pères (89%) et les familles migrantes ou les personnes de langue étrangère (86%). Il est également fréquent que les ERPE s'adressent aux grands-parents ou autres personnes s'occupant des enfants tels que les accueillant-e-s en milieu familial, les personnes au pair ou nounous (81%). Par contre, peu d'ERPE comptent les enfants en âge scolaire (22%) ou les jeunes (8%) parmi leur public-cible. Mais surtout, les futurs parents ne font partie du public-cible direct que pour une minorité des ERPE (39%).³ Cette proportion était bien plus élevée en Suisse alémanique (61%). Selon les retours de l'atelier de discussion, certains ERPE romands organisent déjà des ateliers avec

³ Toutefois, les informations destinées aux différents groupes cibles, tels que les futurs parents, sont souvent transmis au moyen de matériel d'informations (flyers) sur les offres existantes (voir chapitre 3.14).

des organisations comme PROFA, MenCare, PanMilar ou PanAae pour faire connaître leur lieu aux futurs parents avant la naissance de leur enfant, mais ces collaborations restent relativement rares.

Comme pour la Suisse alémanique, la très forte proportion d'ERPE comptant les familles migrantes ou les personnes de langue étrangère parmi leurs publics-cibles laisse suggérer que les ERPE remplissent également une fonction d'intégration pour ces familles à travers leurs offres.

Figure 4 : Publics-cibles des ERPE selon la fréquence



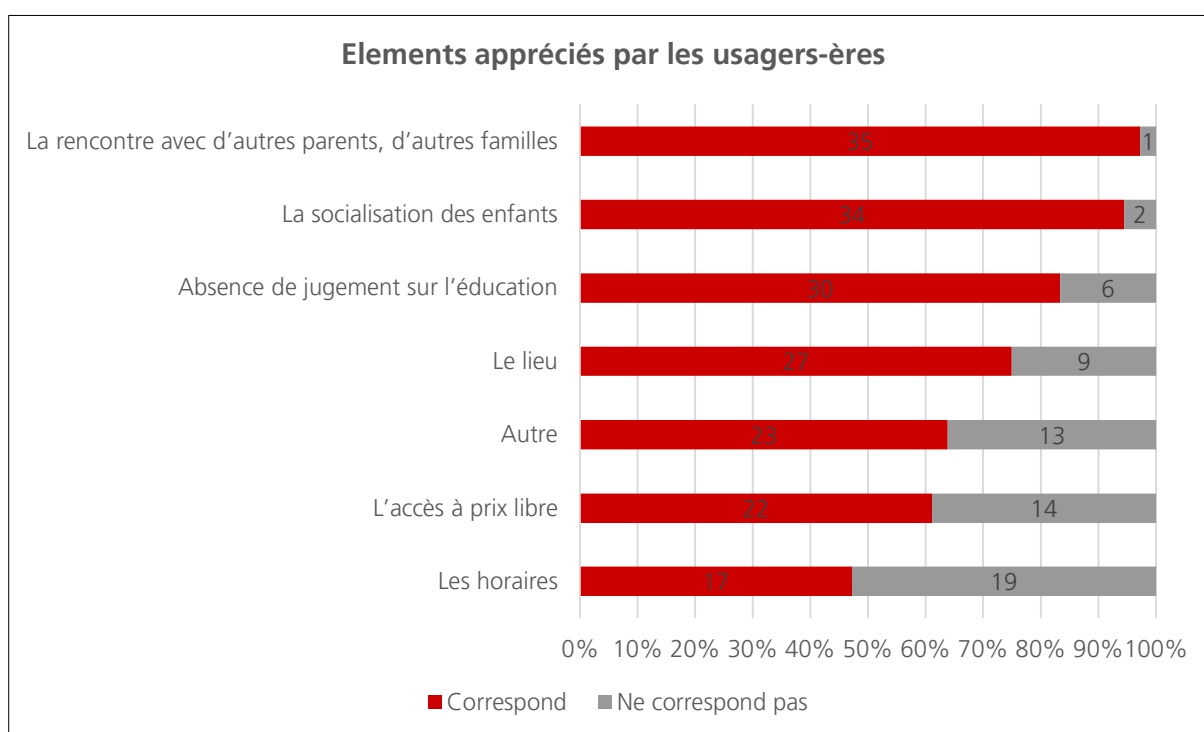
Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=36), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.6 Éléments appréciés par les usagères et usagers de l'ERPE

En ce qui concerne les éléments appréciés par les usagers-ères de l'ERPE (voir **Figure 5**), la quasi-totalité des ERPE interrogés estiment qu'il s'agit surtout de la rencontre avec d'autres parents et d'autres familles ainsi que la socialisation des enfants. L'absence de jugement (83%) ainsi que le lieu (75%) sont également très fréquemment considérés comme des éléments appréciés. L'accès à prix libre est considéré comme apprécié par les usagers-ères dans 60% des cas, tandis que moins de la moitié des ERPE interrogés estiment que les horaires sont un élément apprécié.

Parmi les autres éléments appréciés par les usagers-ères évoqués par les ERPE, nous retrouvons principalement la gratuité, l'anonymat, et le fait de pouvoir accéder à l'ERPE sans inscription. Les activités proposées, la qualité de l'accueil, la présence de professionnel-le-s ainsi que l'intervention d'intervenant-e-s externes sont également considérés comme des éléments appréciés dans certains ERPE.

Figure 5 : Éléments appréciés par les usagères et usagers de l'ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=36), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.7 Taille

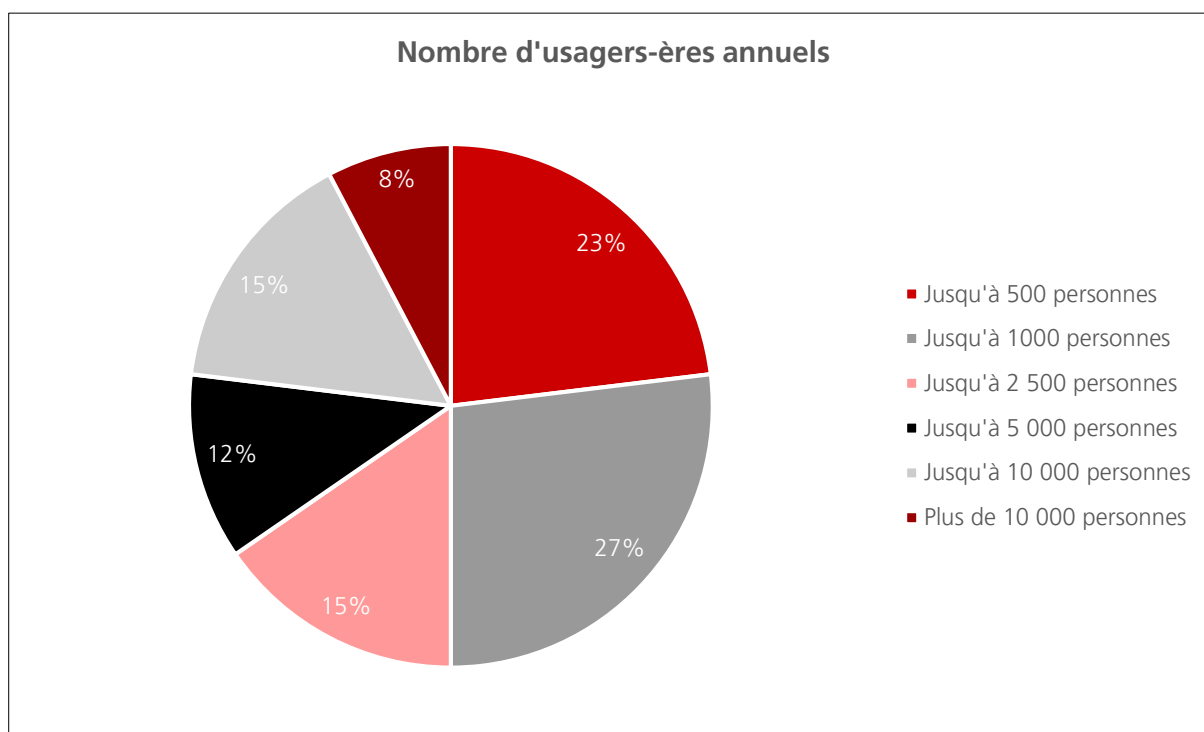
Les chiffres concernant la demande et l'utilisation des offres ainsi que les groupes cibles atteints sont importants pour la planification et la budgétisation des ERPE ainsi que pour les demandes de financement et les rapports d'activité.

Parmi les 36 ERPE interrogés, 30 admettent recueillir des statistiques sur leur nombre d'usagères et usagers annuels. Cependant, dans 4 cas, les données sont non-disponibles en raison de l'ouverture récente de l'ERPE (2024) ou de la nécessité d'une autorisation spécifique pour pouvoir obtenir ces données.

Les ERPE restants couvrent l'intégralité du spectre en termes de taille (voir **Figure 6**). Ainsi, 23% des ERPE accueillent jusqu'à 500 personnes par année, tandis que deux ERPE interrogés (8%) indiquent accueillir plus de 10'000 personnes par année. Plus d'un quart des ERPE interrogés (27%) accueillent jusqu'à 1000 personnes par année. La répartition en termes de taille est relativement similaire à celle constatée en Suisse alémanique, avec cependant une représentation plus forte des ERPE accueillant 1000 personnes ou moins en Suisse romande (50% contre 40% en Suisse alémanique). A noter qu'il ne semble pas y avoir de corrélation entre durée d'existence de l'ERPE et nombre d'usagers-ères annuels en Suisse romande.

Par ailleurs, les ERPE présents à l'atelier de discussion ont constaté une augmentation du nombre d'usagers-ères ces dernières années alors que le nombre d'enfants en Suisse a tendance à diminuer. Une potentielle explication de cette augmentation est l'isolement accru des familles.

Figure 6 : Répartition des ERPE par nombre d'usagères et usagers annuels

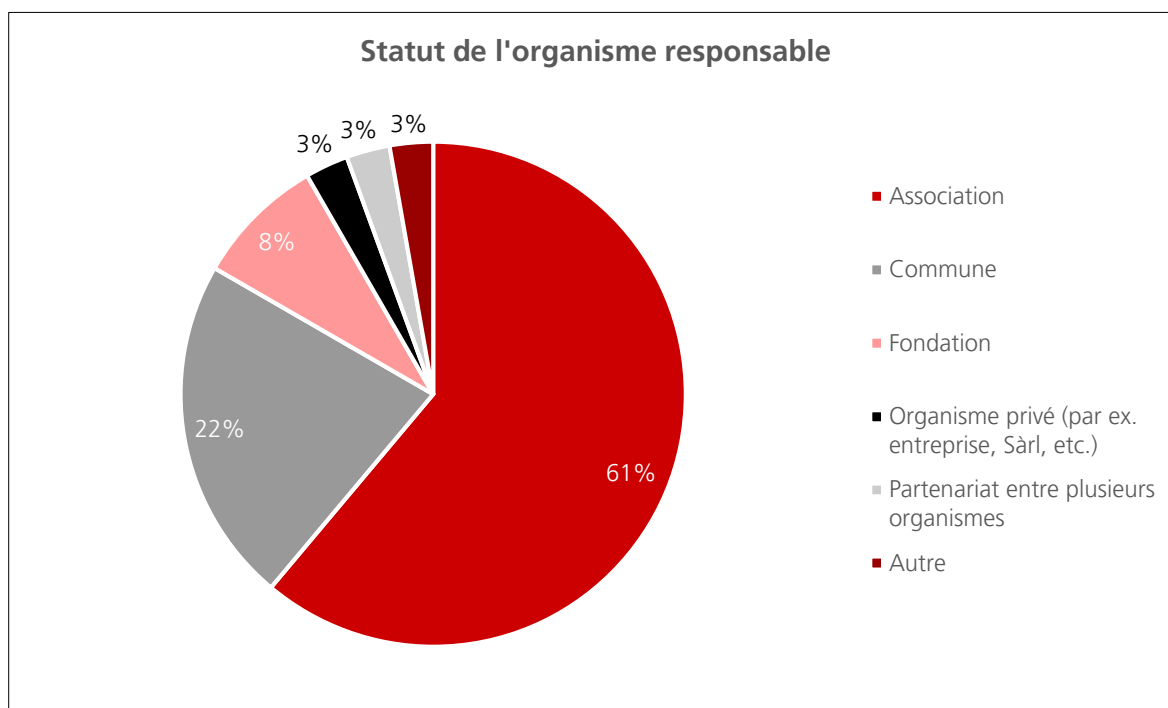


Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=26), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.8 Statut de l'organisme responsable

Comme illustré par la **Figure 7**, l'organisme responsable est une association pour plus de 60% des ERPE. Pour environ un cinquième des ERPE, il s'agit de la commune. Les autres formes (fondation, organisme privé, partenariat entre plusieurs organismes) sont moins fréquentes et ne concernent que peu d'ERPE. Ces proportions sont similaires à celles constatées en Suisse alémanique. A noter que pour un ERPE interrogé, l'organisme responsable est un centre médico-social.

Figure 7 : Statut de l'organisme responsable



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=36), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.9 Modèle d'organisation

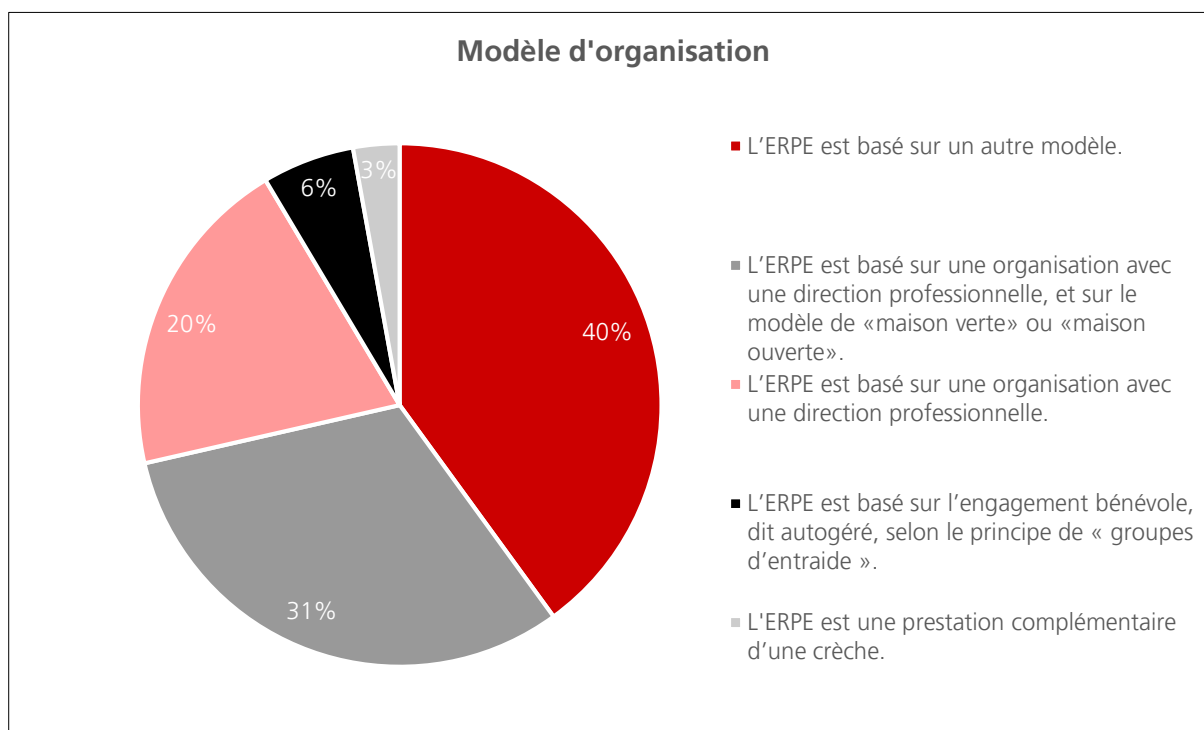
L'enquête a aussi pour objectif de montrer comment sont organisés les ERPE et quels sont les différents modèles d'organisation existants. Les quatre modèles suivants étaient notamment proposés :

- L'ERPE est basé sur une organisation avec une direction professionnelle, et sur le modèle de « maison verte » ou « maison ouverte ».
- L'ERPE est basé sur une organisation avec une direction professionnelle.
- L'ERPE est basé sur l'engagement bénévole, dit autogéré, selon le principe de « groupes d'entraide ».
- L'ERPE est une prestation complémentaire d'une crèche.

Il s'avère cependant que 40% des ERPE interrogés sont basés sur un autre modèle que ceux proposés ci-dessus (voir **Figure 8**). Parmi les autres modèles évoqués, nous retrouvons notamment le modèle de *Mütterzentrum* avec une organisation avec une direction professionnelle et des collaboratrices avec une faible rémunération. Certains ERPE sont quant à eux gérés par une association de sages-femmes professionnelles ou par des maisons de quartier. D'autres indiquent des variations des possibilités proposées avec par exemple un comité de direction bénévole, mais un groupe d'accueil et un secrétariat professionnels salariés, ou une coordination professionnelle mais une direction et des équipes bénévoles. Enfin, pour un ERPE, il s'agit d'une biblio-ludothèque communale.

Parmi les modèles proposés, près d'un tiers des ERPE interrogés (31%) indiquent être basés sur une organisation avec une direction professionnelle et sur le modèle de « maison verte » ou « maison ouverte ». Un autre cinquième est basé sur une organisation avec une direction professionnelle. Les modèles de l'engagement bénévole autogéré (6%) ou de la prestation complémentaire d'une crèche (3%) sont quant à eux plus rares.

Figure 8 : Modèle d'organisation des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.10 Gestion et personnes actives au sein de l'ERPE

Afin de préciser les observations concernant le modèle d'organisation des ERPE, il leur a été demandé d'indiquer si la gestion stratégique et la gestion opérationnelle de l'ERPE étaient a) assumées par des professionnel-le-s ou des non-professionnel-le-s ou les deux à la fois ; et b) assumées par des personnes rémunérées, non rémunérées ou les deux à la fois (voir **Tableau 5**).

Dans les ERPE interrogés, tant la gestion stratégique (74%) que la gestion opérationnelle (80%) est assumée en très grande majorité par des personnes professionnelles. Dans environ 15% des cas, celles-ci sont assumées par des personnes professionnelles et non-professionnelles, tandis qu'il est rare qu'elles soient assumées uniquement par des personnes non-professionnelles.

Tableau 5 : Gestion stratégique et opérationnelle de l'ERPE

	Professionnelle / non-professionnelle			Personnes rémunérées / personnes non rémunérées			
	Prof.	Non-prof.	Prof. et non-prof.	Rémunérées	Non rémunérées	Rémunérées et non rémunérées	Je ne sais pas
Gestion stratégique	26	3	6	21	10	3	1
Gestion opérationnelle	28	2	5	28	3	4	0

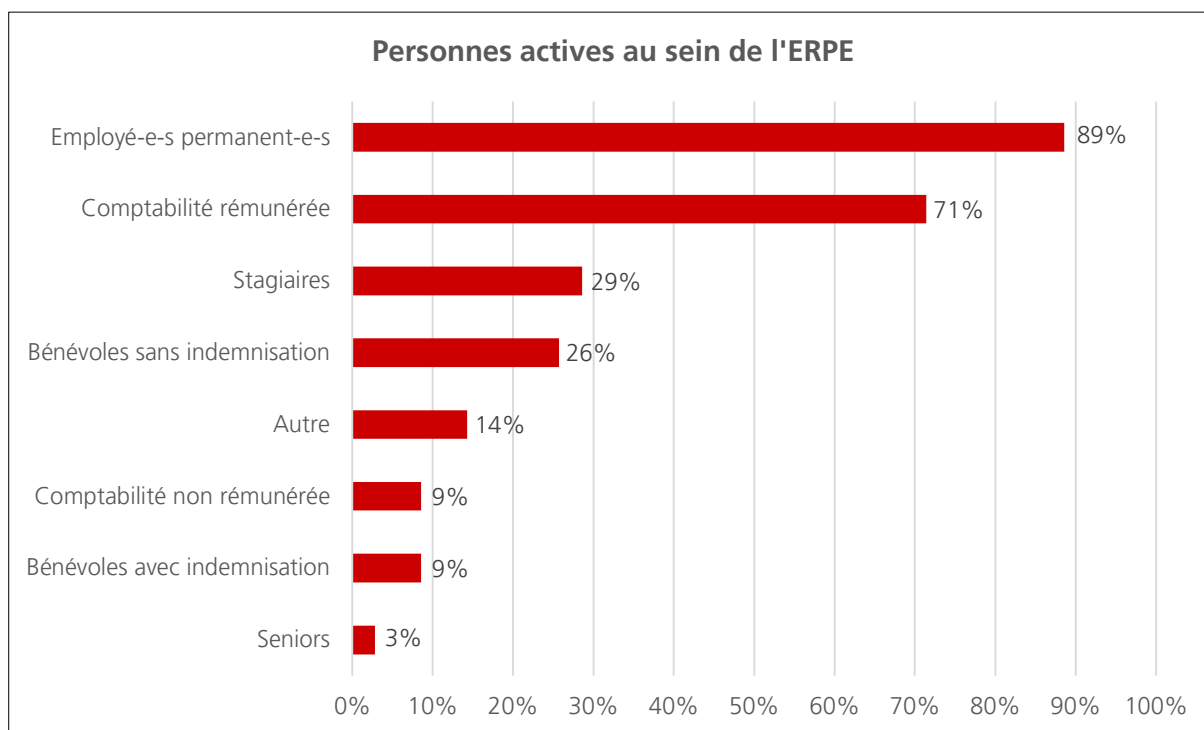
Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

En ce qui concerne la rémunération, il s'avère que les personnes en charge de la gestion opérationnelle sont très fréquemment des personnes rémunérées (80% des cas). Les personnes en charge de la gestion stratégique sont quant à elles aussi rémunérées dans la majorité des ERPE interrogés (58%) mais il arrive plus régulièrement qu'il s'agisse de personnes non rémunérées (28%). Les autres cas de figure sont plus rares.

Les ERPE de Suisse romande interrogés sont donc plus fréquemment gérés par des personnes professionnelles que les ERPE de Suisse alémanique, et les ERPE autogérés basés sur un engagement bénévole sont donc plus rares en Suisse romande.

En ce qui concerne les personnes actives au sein de l'ERPE (voir **Figure 9**), il y a des employé-e-s permanent-e-s dans près de 90% des cas. La comptabilité est rémunérée dans une grande majorité des ERPE (71%). Ces proportions sont plus élevées que celles constatées dans les ERPE de Suisse alémanique où elles étaient respectivement de 56% et 51%. A l'inverse, la part d'ERPE employant des bénévoles sans indemnisation (26%) est relativement faible, de même que pour les bénévoles avec indemnisation (9%) ou les seniors (3%). En Suisse alémanique, ces trois proportions se montaient respectivement à 68%, 49% et 22%. Des stagiaires sont actifs-ives dans près d'un tiers des ERPE interrogés. Parmi les autres personnes actives renseignées, nous retrouvons notamment des sages-femmes indemnisées, des ludothécaires, des éducateurs-trices de la petite enfance et des animateurs-trices sur mandat.

Figure 9 : Personnes actives au sein de l'ERPE

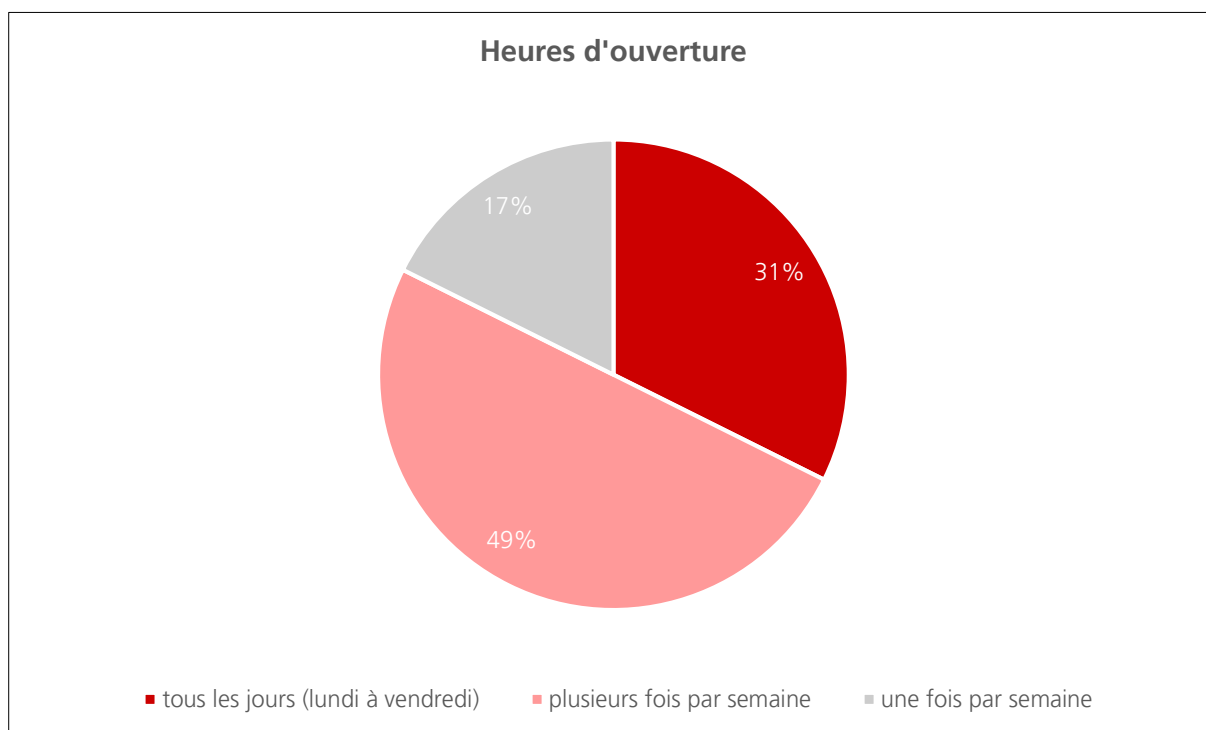


Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

3.11 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture varient fortement entre les ERPE (voir **Figure 10**). Ainsi, environ un tiers des ERPE sont ouverts tous les jours du lundi au vendredi, tandis que près de la moitié des ERPE sont ouverts plusieurs fois par semaine. Enfin, environ un sixième des ERPE ne sont ouverts qu'une fois par semaine. En plus de ces ouvertures durant la semaine, environ un quart des ERPE interrogés indiquent avoir des heures d'ouverture régulières durant le week-end, principalement le samedi. Pour d'autres ERPE, cela n'est le cas que quelques fois par année ou pour des événements particuliers.

Figure 10 : Heures d'ouverture des ERPE

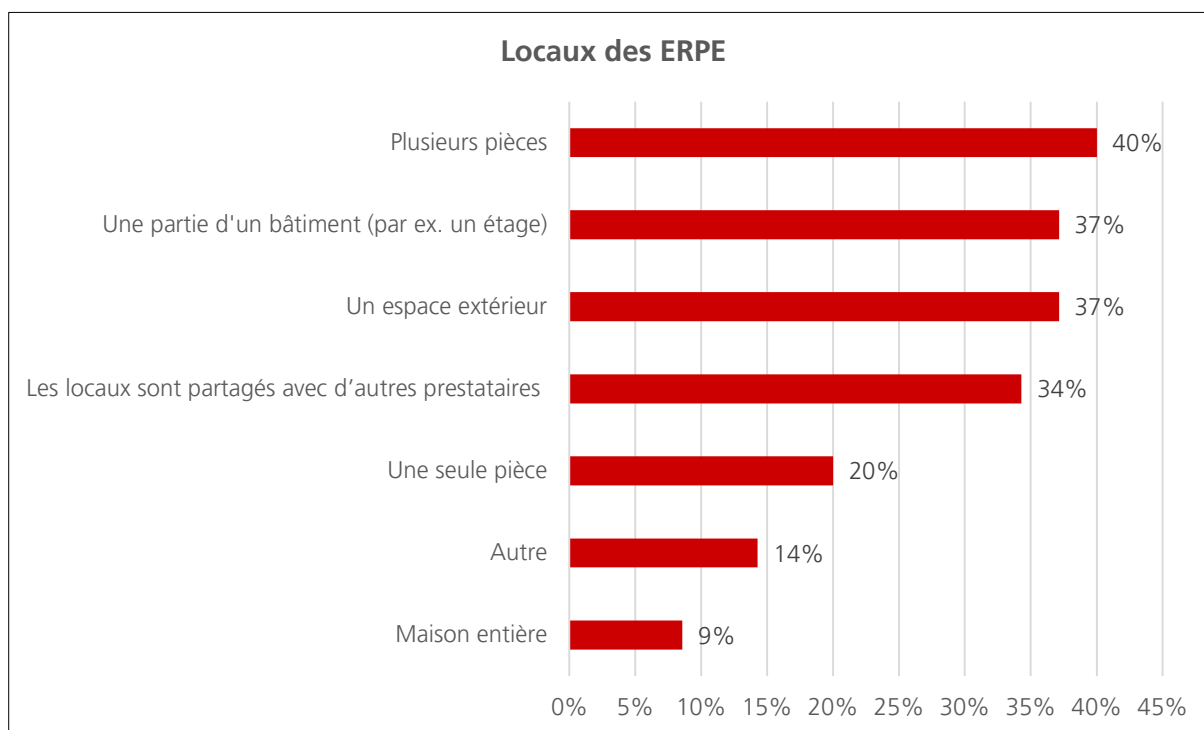


Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.12 Locaux

Près de trois quarts des ERPE interrogés disposent de plusieurs pièces, d'une partie d'un bâtiment voire d'une maison entière, tandis que 20% ne disposent que d'une seule pièce (voir **Figure 11**). En outre, 37% des ERPE disposent d'un espace extérieur. Plus d'un tiers des ERPE partagent leurs locaux avec d'autres prestataires. Par ailleurs, deux ERPE ont indiqué avoir leurs locaux dans une ludothèque.

Figure 11 : Locaux des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

3.13 Implication des usagères et usagers dans l'élaboration de l'offre

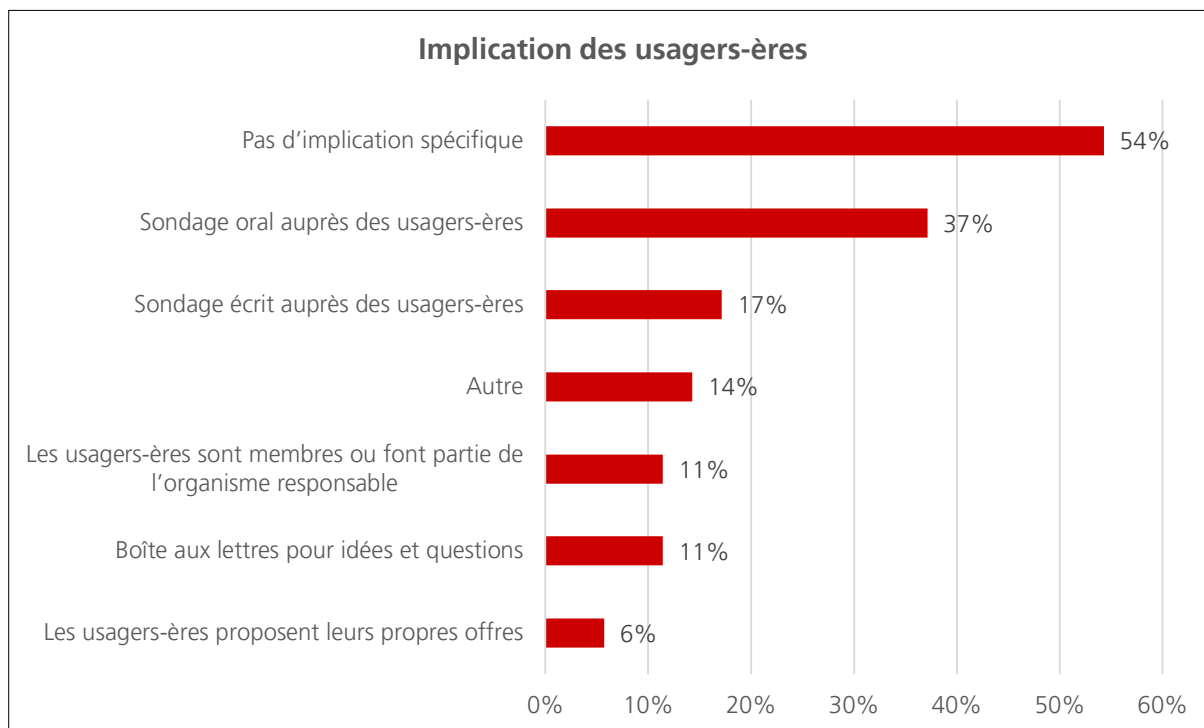
Contrairement aux ERPE de Suisse alémanique qui impliquaient dans leur intégralité les usagers-ères d'une façon ou d'une autre dans l'élaboration de leur offre, plus de la moitié des ERPE de Suisse romande indiquent ne pas impliquer du tout leurs usagères et usagers (voir **Figure 12**). Par ailleurs, les usagers-ères font partie de l'organisme responsable dans seulement un dixième des ERPE de Suisse romande alors que cette proportion était d'environ 60% en Suisse alémanique. Ces différences importantes peuvent s'expliquer par la professionnalisation plus marquée des ERPE de Suisse romande, et la part moins importante d'ERPE autogérés.

Parmi les autres ERPE, les formes les plus courantes d'implication des usagers-ères sont les sondages oraux (37%) et écrits (17%). Les boîtes aux lettres pour idées ainsi que les propres initiatives des usagers-ères sont elles aussi relativement rares. Parmi les autres modalités évoquées, un ERPE indique collaborer avec des organes universitaires pour récolter des données sur les besoins tandis qu'un autre ERPE laisse la possibilité à ses usagers-ères de faire des propositions d'animation par mail.

Lors de l'atelier, certains ERPE ont indiqué laisser la possibilité aux parents de s'impliquer en amenant quelque chose (par ex. un gâteau) ou en faisant part de leurs besoins ou de leurs propositions d'amélioration concernant l'espace. Par ailleurs, les professionnel-le-s des ERPE échangent régulièrement avec les parents lors des activités existantes et sont à l'écoute de leurs demandes et idées, sans forcément réaliser de

sondage formel. Il arrive aussi que les parents soient ponctuellement sollicités lors d'événements, par exemple pour la fête de Noël, ou qu'une participation financière soit demandée. Cependant, les ERPE présents évitent généralement d'imposer une implication aux parents et privilégient les implications spontanées.

Figure 12 : Implication des usagers et usagers dans l'offre des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=35, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

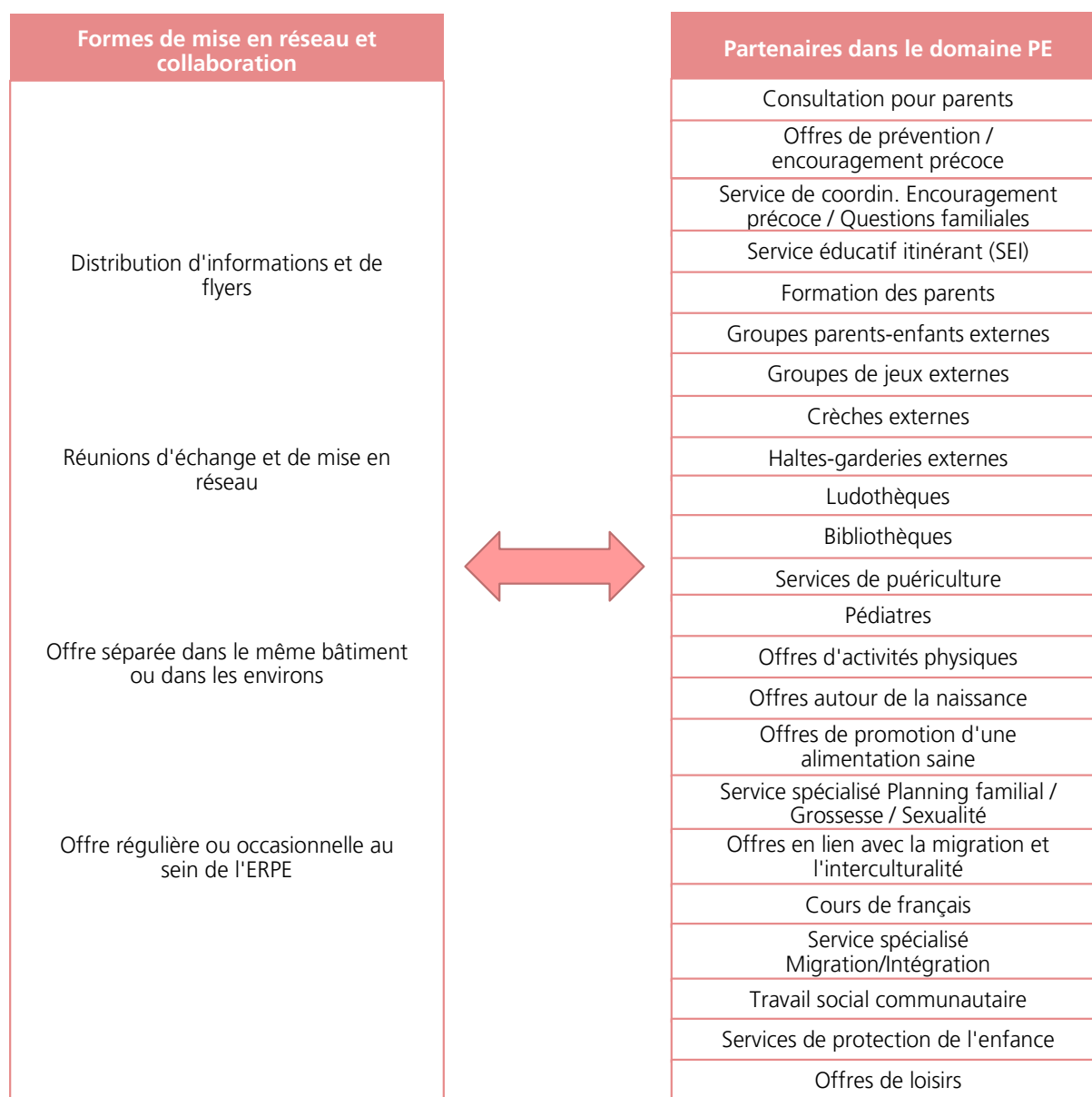
Les raisons de cette implication formelle relativement faible des parents dans l'élaboration de l'offre des ERPE de Suisse romande a également été discutée lors de l'atelier. Les ERPE présents ont souligné l'importance que ces lieux soient vus comme des ressources, des possibilités de relais pour les parents qui sont déjà souvent surchargés. Leur demander une implication plus active dans l'ERPE serait donc compliqué et irait à l'encontre de l'objectif de décharger les parents. Par ailleurs, la professionnalisation plus importante des ERPE romands permet de moins être dépendant de l'implication des parents pour assurer le bon fonctionnement du lieu, en comparaison des ERPE de Suisse alémanique.

3.14 Coopération et mise en réseau

Un ERPE peut coopérer et travailler en réseau avec d'autres institutions, services spécialisés et autres offres externes pour les familles de diverses manières. La coopération et la mise en réseau favorisent l'information et l'accès des familles aux offres et au soutien spécifiques aux différentes phases de la vie familiale et créent des synergies entre les institutions existantes.

Il existe différentes formes de collaboration et mise en réseau avec les autres acteurs dans le domaine de la petite enfance (PE). La **Figure 13** présente des éléments de combinaisons possibles. Dans l'enquête, nous avons recensé les différentes formes de mise en réseau en avec les potentiels partenaires de coopération.

Figure 13 : Formes de mise en réseau et collaboration avec les partenaires de la petite enfance (PE)



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024, Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

Dans les paragraphes suivants, nous présentons les résultats principaux de l'enquête concernant la mise en réseau et la collaboration des ERPE avec les autres acteurs du domaine EAJA.

Distribution d'informations et flyers

La distribution d'informations et de flyers d'autres institutions, services spécialisés et offres externes pour les familles est la modalité de collaboration et de mise en réseau la plus fréquemment évoquée. Ainsi, presque trois quarts des ERPE mettent à disposition de leurs usagers-ères des informations sur les consultations pour parents et plus de deux tiers des informations concernant des offres de prévention, d'encouragement précoce ainsi que des offres autour de la naissance. Plus de 60% des ERPE interrogés mettent en outre à disposition du matériel d'information à propos des offres et services suivants : bibliothèques, offres d'activités physiques, offres en lien avec la migration et l'interculturalité, service spécialisé planning familial / grossesse / sexualité et offres de loisirs. Pour toutes les autres offres, entre 30% et 58% des ERPE mettent à disposition des informations à leur propos. Cela démontre le rôle important d'information et d'orientation que jouent les ERPE dans le domaine de l'EAJA.

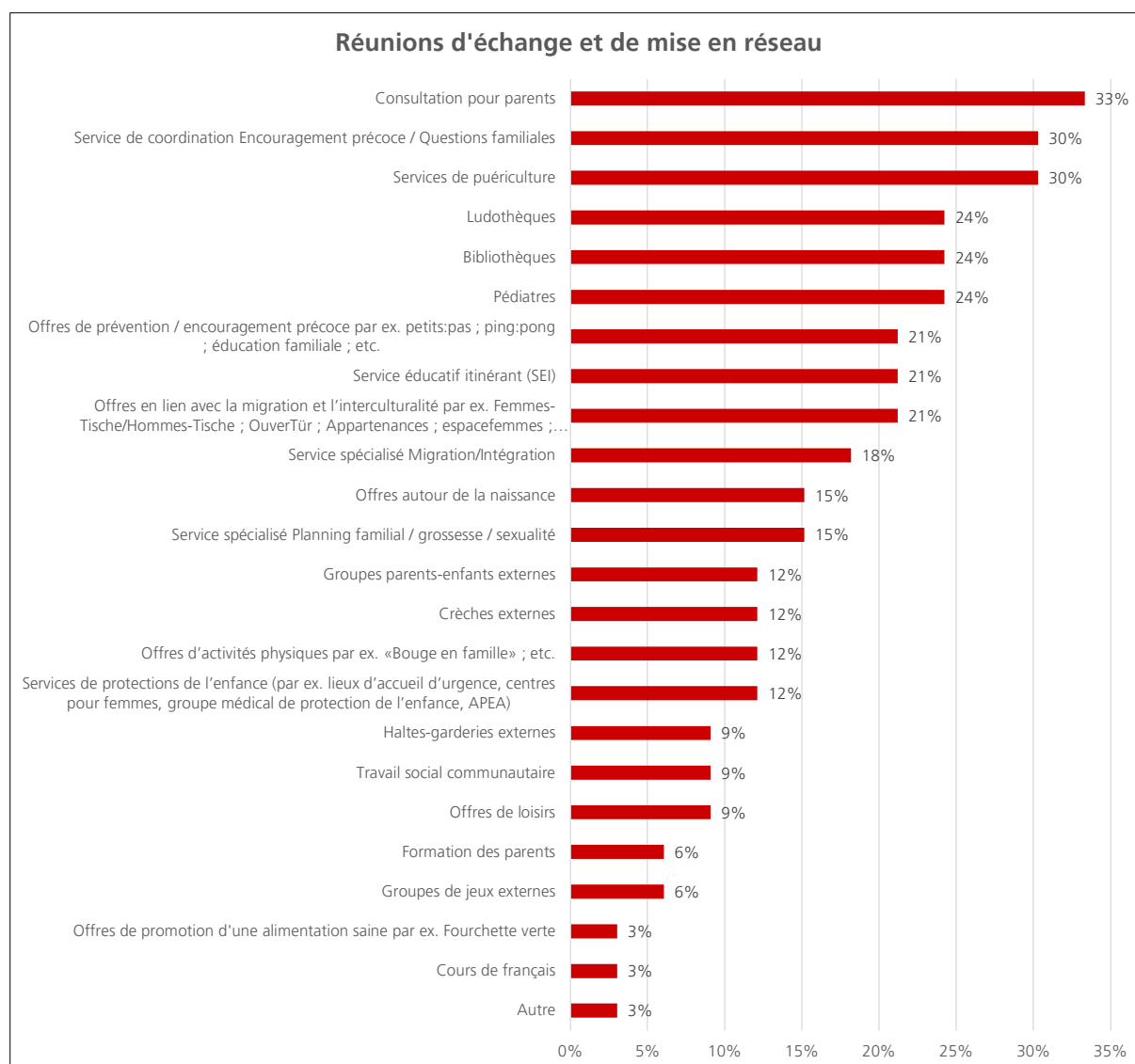
Réunions d'échange et de mise en réseau

Les réunions d'échange et de mise en réseau constituent une forme active de coopération. La **Figure 14** montre avec quelles offres ou quels services les ERPE se mettent en réseau. Les réunions d'échange les plus courantes (environ un tiers des cas) se font avec les consultations pour parents, les services de coordination encouragement précoce / questions familiales et les services de puériculture. Un quart des ERPE ont en outre des réunions d'échange avec les ludothèques, bibliothèques et les pédiatres, ce qui était plus rarement le cas pour les ERPE de Suisse alémanique. Contrairement à la Suisse alémanique également, les échanges avec les crèches et le travail social communautaire sont relativement peu fréquents en proportion.

Par ailleurs, il convient de noter que les réunions les plus fréquentes en Suisse alémanique se faisaient avec les écoles enfantines / écoles (37%). Ces contacts sont importants pour soutenir les enfants et les familles lors des transitions vers les écoles / écoles enfantines et constituent un lien essentiel dans le domaine de la petite enfance. Malheureusement, cette information n'a pas pu être récoltée dans le cadre de l'enquête en Suisse romande, en raison d'un oubli dans la programmation du questionnaire.

Elle a cependant été discutée lors de l'atelier. Certains ERPE présents ont indiqué collaborer avec les écoles de leurs environs, surtout à travers des échanges d'information et des visites mutuelles. Ainsi, il est courant que des flyers ou programmes de l'ERPE soient disponibles à l'école et que les parents soient informés de l'offre de l'ERPE lors de leur visite de l'école ou d'échanges avec les enseignant-e-s. Inversement, les ERPE jouent également un rôle de relai d'information pour les parents dont les enfants vont rentrer à l'école et facilitent ainsi la transition. Il arrive également que les enseignant-e-s de l'école visitent les ERPE ou que les professionnel-le-s des ERPE soient présents lors de la rencontre des nouveaux parents à l'école. Par ailleurs, des ERPE ont également mis en avant la présence de la doyenne de l'école dans un réseau avec des professionnel-le-s de la petite enfance pour faire le lien entre les domaines. D'autres ERPE ont enfin souligné l'existence de collaborations au sein de réseaux de quartier, pas uniquement avec l'école mais également avec des crèches et d'autres accueils de jour. Toutefois, certains ERPE ont indiqué que l'exigence d'anonymat, qui est notamment centrale dans les maisons vertes, limite les modalités de collaboration car il n'est pas possible d'échanger les noms et coordonnées des familles par exemple. Ainsi, les collaborations avec les écoles ne sont pas systématiques.

Figure 14 : Réunions d'échange et de mise en réseau entre les ERPE et les autres offres



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

Offre régulière ou occasionnelle au sein de l'ERPE

Les offres régulières ou occasionnelles au sein de l'ERPE sont également une forme active de coopération importante. Cependant, les proportions d'ERPE indiquant proposer de telles offres sont nettement plus basses en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Ainsi, près de 40% des ERPE de Suisse romande ont indiqué proposer des collaborations régulières ou occasionnelles avec les offres de prévention / encouragement précoce, et environ un tiers des ERPE avec les consultations pour parents, les offres d'activités physiques ou les services de puériculture. Ce sont les offres les plus fréquemment renseignées par les ERPE, les autres offres étant proposées par moins d'un quart des ERPE. A titre de comparaison, en Suisse alémanique, les proportions les plus élevées se situaient autour des deux tiers pour la consultation pour parents, la formation des parents et les offres de loisirs.

Offre séparée dans le même bâtiment ou dans les environs

Plus une offre est proche de l'ERPE, plus il est facile d'établir une collaboration régulière ou occasionnelle. De plus, la proximité géographique facilite l'accès des familles aux différents services. Cependant, ici aussi, les collaborations sont moins fréquentes en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. En effet, seulement

environ un cinquième des ERPE interrogés indiquent qu'il existe des offres séparées dans la même maison ou dans les environs concernant la consultation pour parents, en lien avec la migration et l'interculturalité ou des cours de français. Pour les autres offres, cela est encore plus rarement le cas. A titre de comparaison, environ la moitié des ERPE de Suisse alémanique indiquaient qu'une crèche se situait dans les environs ou dans le même bâtiment alors que cette proportion est d'environ 15% en Suisse romande.

Ainsi, si la distribution d'informations et de flyers ainsi que les réunions d'échange et de mise en réseau sont aussi fréquentes qu'en Suisse alémanique, les collaborations actives au sein de l'ERPE ou avec des services se situant dans les alentours semblent nettement moins répandues parmi les ERPE interrogés en Suisse romande.

Offres de prévention et d'encouragement précoce

Parmi les offres de prévention et d'encouragement précoce, la plus répandue parmi les ERPE interrogés est « petits:pas ». Ainsi, 11 ERPE interrogés distribuent des informations et des flyers pour cette offre et 5 proposent une offre régulière ou occasionnelle au sein de leur ERPE. Par ailleurs, 6 ERPE proposent du matériel d'information concernant l'offre « éducation familiale », et 4 proposent une offre régulière ou occasionnelle en leur sein. Parmi les autres offres de prévention et d'encouragement précoce renseignées par les ERPE, nous retrouvons notamment les infirmières petite enfance, les ateliers d'éveil (*Krabbelgruppen*), la Croix-Rouge, les espaces de logopédie, les psychomotricien-ne-s ou encore la maison de l'enfance et de l'adolescence.⁴

Offres d'activités physiques

Parmi les offres d'activités physiques, « Bouge en famille » est relativement répandue, avec 10 ERPE qui proposent une offre régulière ou occasionnelle en leur sein, 5 qui organisent des réunions d'échange et de mise en réseau avec ce programme et 5 également qui distribuent du matériel d'information à ce propos. Parmi les autres offres renseignées par les ERPE, et pour lesquelles il s'agit principalement de la mise à disposition de matériel d'information, nous retrouvons les ateliers de psychomotricité, « Youp'la Bouge », « Mini-Move », « Gym Poussette » et d'autres activités locales de sports pour enfants.

Offres en lien avec la migration et l'interculturalité

Pour les offres en lien avec la migration et l'interculturalité, la modalité de collaboration principale est la mise à disposition d'informations et de flyers. Les offres les plus fréquemment évoquées sont Appartenances (12 ERPE), espacefemmes (9) et Femmes-Tische/Hommes-Tische (5). Cependant, les ERPE ne mentionnent que rarement (max. 2 par offre) l'organisation de réunions d'échange ou d'offres régulières ou occasionnelles. Parmi les autres offres renseignées par les ERPE, nous retrouvons Maison du Monde, Foyer migration et monoparental, RECIF, Maison d'ici et d'ailleurs, LivrEchange, Pluri'elles, Camarada et la Maison de quartier Libellules.

Ces collaborations relativement rares avec les offres en lien avec la migration peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs selon les ERPE présents à l'atelier. Premièrement, hormis la mise à disposition d'informations et de flyers, les autres collaborations demandent du temps et donc également de l'argent. Certains ERPE ne peuvent pas se permettre de rémunérer ces échanges et il s'agirait donc de travail bénévole pour les professionnel-le-s, qui n'ont en outre pas forcément de temps à disposition pour assurer ces échanges et la coordination des offres. Par ailleurs, certains ERPE estiment qu'il peut s'agir d'un frein d'obliger les personnes à rentrer dans l'espace et qu'il serait plus pertinent de faire des activités à l'extérieur pour créer un contact avec ces familles et créer des liens de confiance. Certains ERPE considèrent enfin que l'exigence d'anonymat des maisons vertes constitue également un frein pour ce type de collaborations.

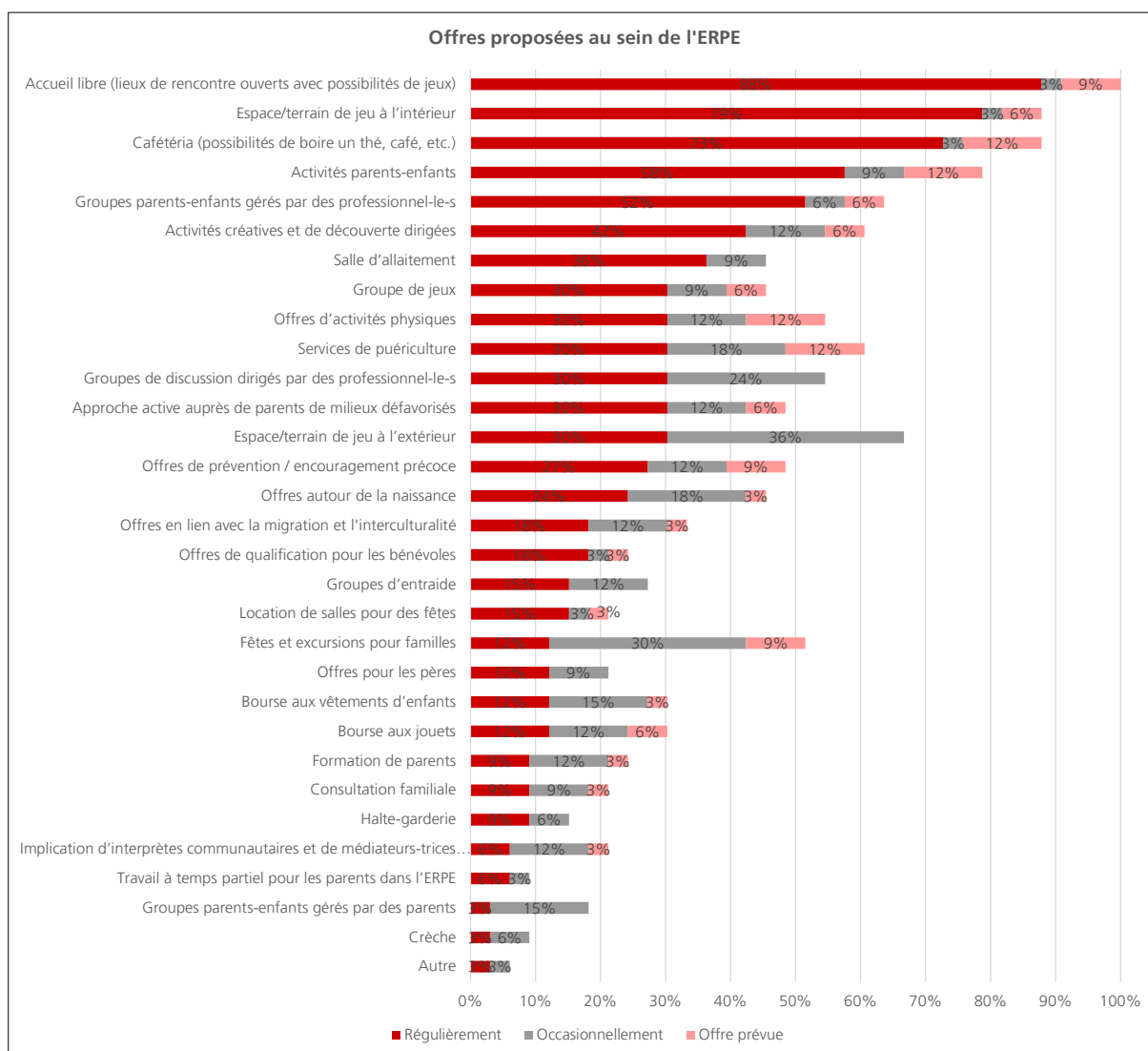
⁴ Il s'agit d'une offre spécifique des HUG dans le canton de Genève. Pour plus d'informations, voir le site : <https://www.hug.ch/enfants-ados/maison-lenfance-ladolescence-bref>

Pour limiter ces freins, des ERPE indiquent que certaines associations comme Appartenances ou PanMilar, mais également l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) viennent visiter les lieux avec les parents et les enfants dans un premier temps afin de franchir ce premier obstacle et d'instaurer une confiance. D'autres ERPE vont se présenter à l'extérieur, au sein d'autres lieux, et traduisent leurs informations en plusieurs langues afin de mieux se faire connaître et de favoriser l'accessibilité. Enfin, il existe également des collaborations avec des infirmiers-ères de la petite enfance pour faciliter ce lien.

3.15 Offres au sein de l'ERPE

Les offres proposées au sein des ERPE sont très diverses et couvrent un large éventail de prestations (voir **Figure 15**). Les offres proposées de façon régulière dans la très grande majorité des ERPE sont l'accueil libre (lieux de rencontre ouverts avec possibilités de jeux pour les jeunes enfants, 88% des cas), un espace de jeu à l'intérieur (79%), ainsi qu'une cafétéria (73%). Dans plus de la moitié des ERPE interrogés sont également proposés des activités parents-enfants et des groupes parents-enfants gérés par des professionnel-le-s de façon régulière.

Figure 15 : Offres proposées au sein des ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

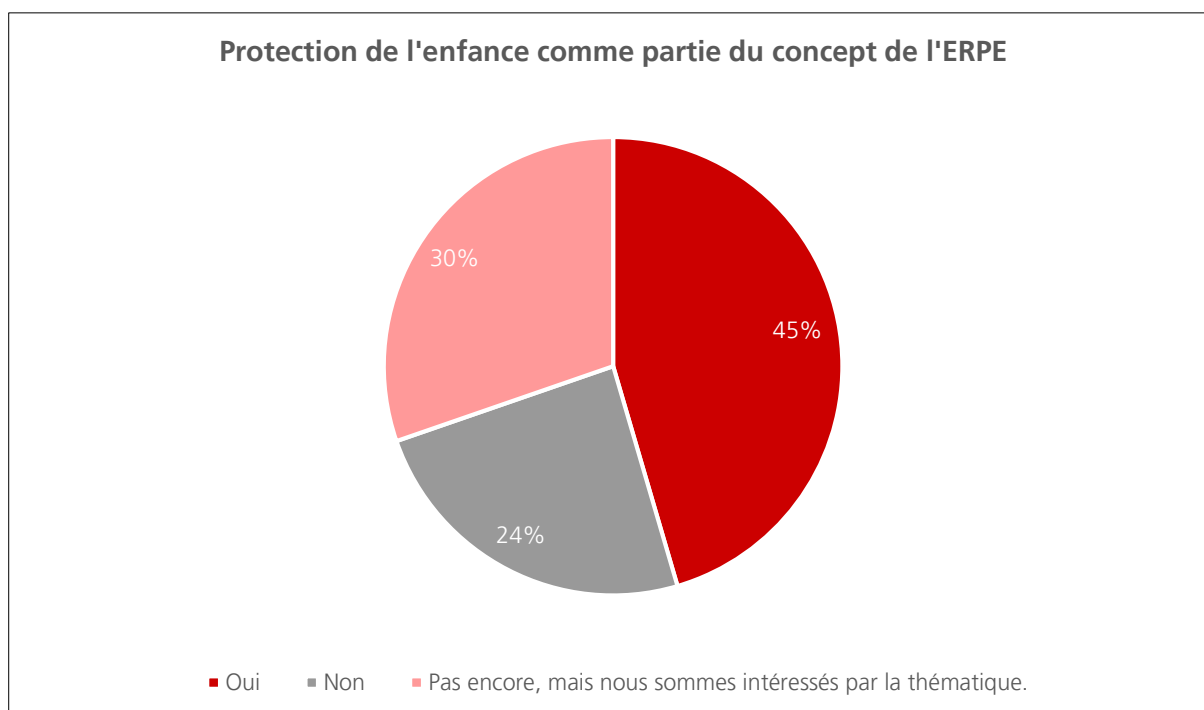
Par ailleurs, des activités créatives et de découvertes dirigées ainsi que des groupes de discussion dirigés par des professionnel-le-s sont aussi proposés dans plus de la moitié des ERPE, de façon régulière ou occasionnelle. Deux tiers des ERPE disposent en outre d'un espace/terrain de jeu à l'extérieur, de façon régulière dans 30% des cas, et de façon occasionnelle dans 36% des cas. Des fêtes et excursions pour familles sont également proposées de façon occasionnelle dans près d'un tiers des cas.

Il est intéressant de constater que les offres en lien avec la migration et l'interculturalité sont quant à elles relativement rares (environ 30%) alors que la grande majorité des ERPE indiquent avoir les familles issues de la migration comme public-cible. Ce constat peut avoir plusieurs explications selon les ERPE. Premièrement, si le canton et/ou la commune finance déjà les prestations d'une association spécialisée dans le domaine de la migration et l'interculturalité, il/elle ne financera pas une offre similaire au sein de l'ERPE. L'ERPE doit donc s'intégrer au contexte avec les autres acteurs existants et promouvoir la collaboration plutôt que de développer ses propres offres. En outre, pour les maisons vertes, leur cadre d'action part du principe que le mélange culturel fait partie intégrante du concept et qu'il n'y a donc pas de nécessité de développer des offres spécifiques pour les personnes issues de la migration, mais qu'il faut les intégrer aux activités régulières de l'ERPE.

3.16 Protection de l'enfance

Dans près de la moitié des ERPE interrogés (45%), la protection de l'enfance fait partie du concept de l'ERPE (voir **Figure 16**). Cette proportion est nettement plus élevée qu'en Suisse alémanique, où elle se situait à 24%. Cela peut s'expliquer par la professionnalisation plus importante des ERPE en Suisse romande, mais aussi par les sept ans de différence entre les deux enquêtes. Il n'est donc pas à exclure que cette proportion ait augmenté en Suisse alémanique entre-temps. En outre, près d'un tiers des ERPE de Suisse romande restants (30%) n'ont pas encore la protection de l'enfance dans leur concept mais sont intéressés par la thématique.

Figure 16 : Protection de l'enfance comme partie du concept de l'ERPE



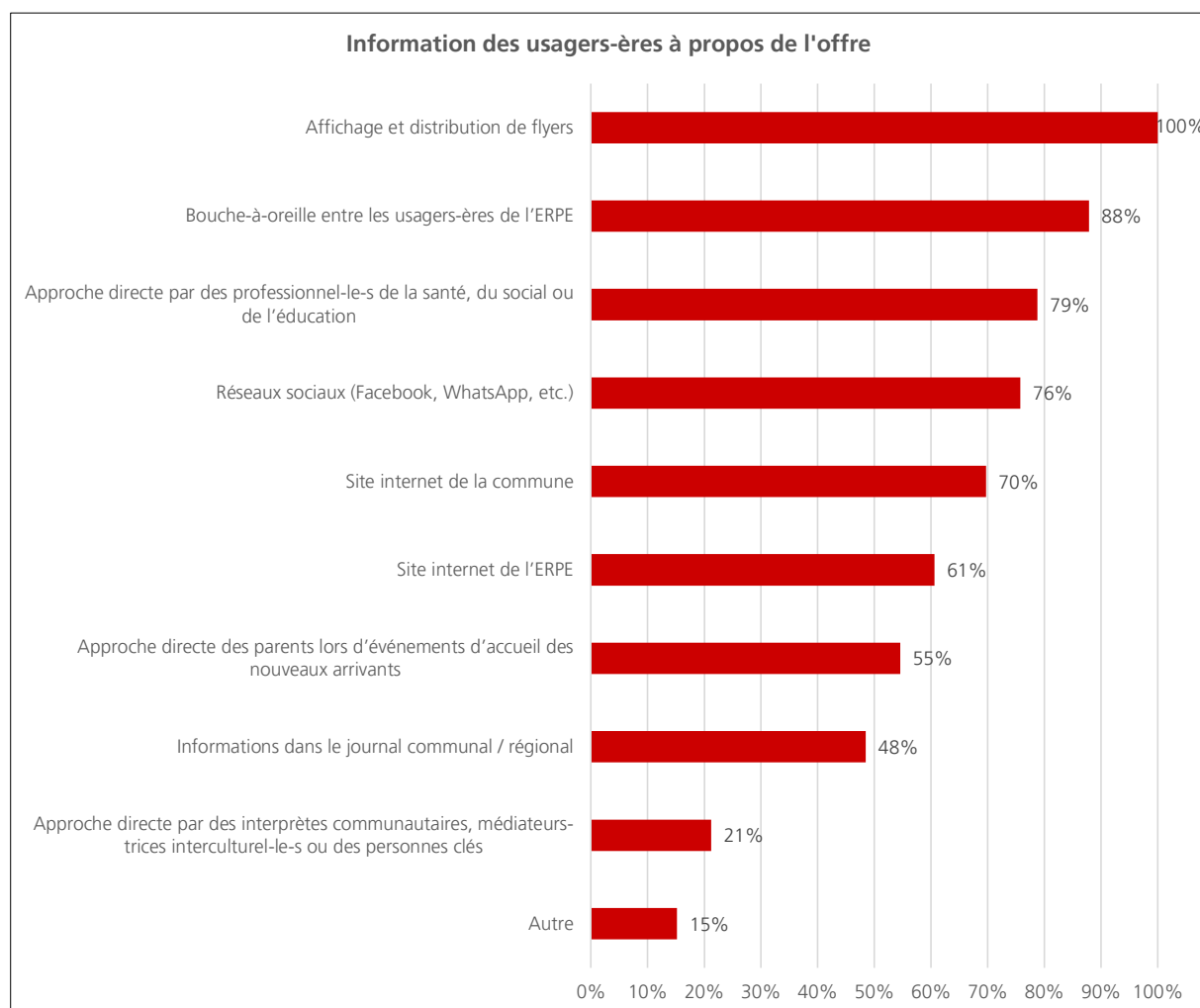
Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

3.17 Information des usagères et usagers à propos de l'offre

La forme la plus courante d'information des usagères et usagers à propos de l'offre de l'ERPE est l'affichage et la distribution des flyers (voir **Figure 17**). Cette pratique concerne en effet la totalité des ERPE interrogés. Viennent ensuite le bouche-à-oreille entre les usagers-ères de l'ERPE (88%), l'approche directe par les professionnel-le-s de la santé, du social ou de l'éducation (79%) ainsi que les réseaux sociaux (76%). Les sites internet de la commune (70%) et de l'ERPE (61%) sont également une source d'information dans la majorité des cas.

Dans environ la moitié des ERPE, l'information se fait aussi par l'approche directe des parents lors d'événements d'accueil (55%) et par l'intermédiaire du journal communal ou régional (48%). Il est par contre plus rare que l'information passe par l'approche directe par des interprètes communautaires ou des médiateurs-trices interculturel-le-s (21%). A noter qu'aucun des ERPE interrogés n'a indiqué les messages aux parents de Pro Juventute comme canal d'information. Parmi les autres canaux évoqués, nous retrouvons notamment les sites internet des associations et du canton, la participation à des événements communaux, l'information directe auprès des foyers d'accueil de migrant-e-s ainsi que les lettres aux parents ayant reçu un refus en crèche.

Figure 17 : Fréquence de l'utilisation des différents canaux d'information



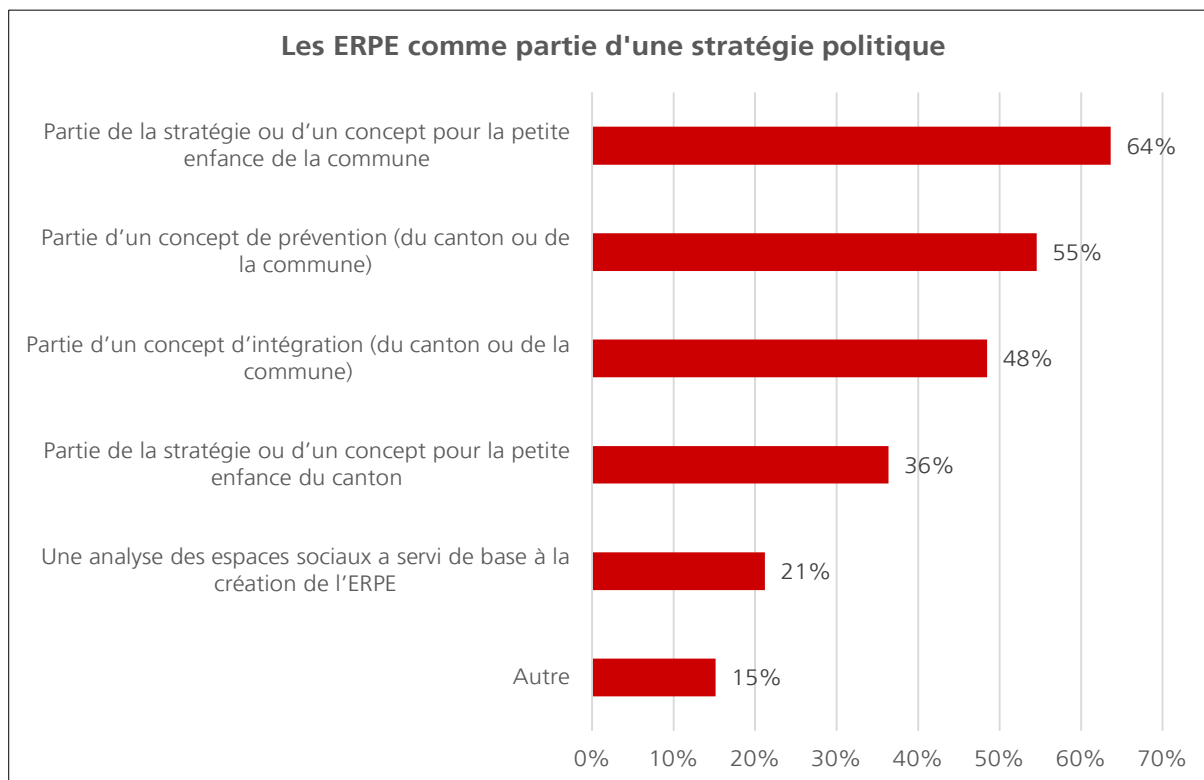
Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

■ **Le rôle des professionnel-le-s de la santé dans l'information des familles** : afin d'attirer l'attention de tous les parents sur les offres des ERPE, il est important et judicieux que les institutions de soins médicaux pour enfants fournissent des informations cohérentes et exhaustives. Si l'information des professionnel-le-s (sages-femmes, pédiatres, puéricultrices, médecins de famille) est lacunaire et irrégulière, on rate l'occasion d'informer à temps les familles, en particulier celles qui sont défavorisées sur le plan socio-économique, sur les offres de soutien pour leurs enfants de 0 à 4 ans.⁵ Les ERPE doivent donc veiller à une information continue sur leur rôle en tant que lieux d'intégration et de la petite enfance dans le cadre de la mise en réseau avec les services spécialisés.

3.18 ERPE comme partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale

La **Figure 18** illustre l'importance des ERPE pour la stratégie de la petite enfance au niveau communal, puisque près de deux tiers des ERPE interrogés font partie d'une telle stratégie. En outre, près de la moitié des ERPE interrogés font partie d'un concept de prévention et/ou d'un concept d'intégration (du canton ou de la commune). Plus d'un tiers des ERPE interrogés indiquent aussi faire partie d'une stratégie ou d'un concept pour la petite enfance du canton. Ces proportions sont nettement plus élevées que celles constatées en Suisse alémanique en 2017, mais celles-ci ont potentiellement pu augmenter entre-temps. Finalement, une analyse des espaces sociaux a servi de base à la création de l'ERPE dans environ un cinquième des cas. Un ERPE a en outre précisé que des discussions étaient actuellement en cours pour l'intégrer à une stratégie ou à un concept communal ou cantonal.

Figure 18 : ERPE comme partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

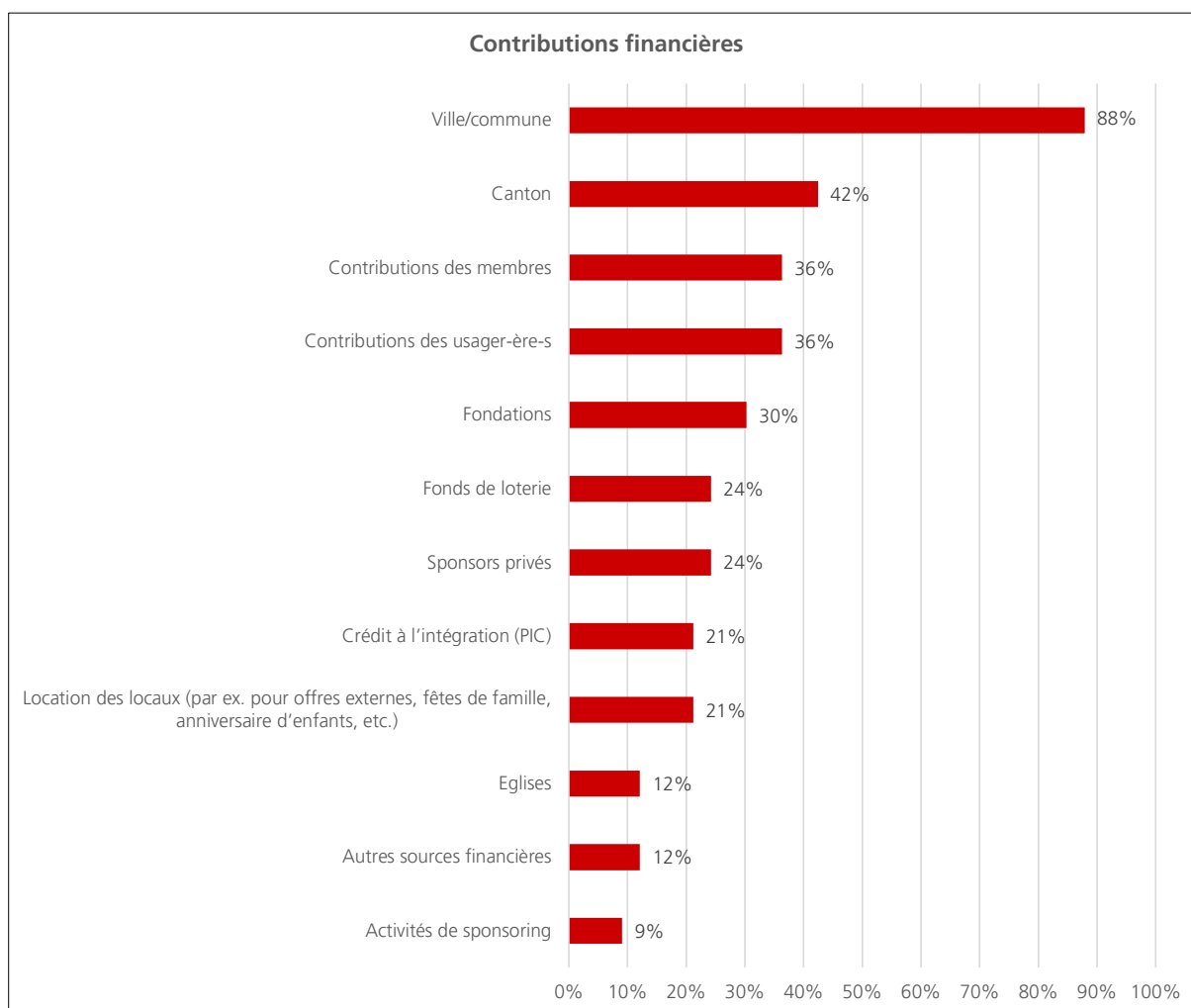
⁵ Guggenbühl, T., Egger, T. (2016). Evaluation des « Lieux d'accueil enfants (0-5 ans) – parents, de type Maison Verte (LAEP) » [sur mandat du Service de protection de la jeunesse (SPJ) du canton de Vaud]. Berne : Bureau BASS.

Il ne semble pas y avoir de corrélation entre la durée d'existence des ERPE et le fait qu'ils fassent partie ou non d'une stratégie politique. Cependant, les ERPE indiquant être organisés sur le modèle de « maison verte » ou « maison ouverte » font quasiment tous partie d'une stratégie ou d'un concept pour la petite enfance au niveau de la commune et/ou du canton (90%), tandis que cela est le cas pour 70% des ERPE organisés selon un autre modèle.

3.19 Sources et perspectives de financement

Les sources de financement des ERPE consistent dans la plupart des cas dans un mélange de différents moyens, publics et privés. Comme illustré par la **Figure 19**, les contributions financières de la commune constituent très nettement la source de financement la plus fréquente (88% des cas). Celle-ci peut ensuite éventuellement être complétée par d'autres contributions, dont les plus fréquentes sont : le canton (42%), les contributions des membres et/ou des usagers-ères (36%), les fondations (30%), les fonds de loterie et sponsors privés (24%). Il convient de noter que les proportions de contributions des membres, des sponsors privés et des églises étaient nettement plus élevées en Suisse alémanique. A l'inverse, le canton ne participait au financement que dans 17% des cas en Suisse alémanique. Cela confirme l'ancrage plus important des ERPE dans les stratégies cantonales en Suisse romande.

Figure 19 : Contributions financières aux ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme Mega-Marie^{plus}

Parmi les ERPE interrogés, 12 ont indiqué disposer d'un contrat de prestations avec une commune, et deux avec plusieurs communes. Parmi ces 14 ERPE, nous retrouvons 6 ERPE du canton de Genève, 3 de Vaud, 2 du Valais et Fribourg et un de Berne. En outre, 7 ERPE ont indiqué disposer d'un contrat de prestations avec le canton (3 VD, 1 GE, 1 FR, 1 NE, 1 VS). Au total, ce sont 20 ERPE (60% des ERPE interrogés) qui disposent au moins d'un contrat de prestations, avec un ERPE ayant à la fois un contrat avec la commune et le canton.

Parmi ces 20 ERPE, 17 font partie de la stratégie ou d'un concept pour la petite enfance de la commune et/ou du canton, et 2 autres font partie d'un concept de prévention et d'intégration (du canton ou de la commune). Ainsi, il paraît quasiment obligatoire de faire partie d'une stratégie politique pour bénéficier d'un contrat de prestations. Tous les ERPE faisant partie d'une stratégie ne bénéficient cependant pas forcément d'un contrat de prestations. Aucune autre corrélation n'a été observée entre le fait de disposer d'un contrat de prestations et la durée d'existence ou le modèle d'organisation de l'ERPE par exemple.

Le **Tableau 6** montre en outre la durée pour laquelle le financement de l'ERPE est assuré selon les différents contrats de prestations. Nous constatons que dans la majorité des cas, le financement est assuré à long (plus de 3 ans) ou moyen terme (3 ans). Pour trois ERPE disposant d'un contrat de prestations avec une commune et trois autres disposant d'un contrat de prestations avec le canton, le financement est cependant assuré uniquement à court terme (moins de 3 ans). Concernant la durée du financement, il ne semble pas y avoir de tendance cantonale, car celle-ci varie entre des ERPE du même canton, ni concernant la durée d'existence ou le modèle d'organisation de l'ERPE.

Tableau 6 : Durée de financement assuré de l'ERPE

Pour quelle durée le financement de votre ERPE est-il assuré ?	Court terme	Moyen terme	Long terme	Ne sait pas	Total
Contrat de prestations avec la commune	3	2	5	2	12
Contrat de prestations avec diverses communes	0	0	1	1	2
Autres contrats de prestations : canton	3	1	3	0	7

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=21), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

La garantie d'un soutien financier à moyen terme est importante pour la sécurité de la planification des ERPE. Les prestations des ERPE ne porteront durablement leurs fruits que si la continuité de la collaboration avec les institutions ainsi que la fiabilité de l'offre pour les familles sont assurées.

3.20 Disposition et intérêt pour les échanges et la mise en réseau

Dans le cadre de l'enquête, il a aussi été demandé aux ERPE leur disposition à fournir des informations supplémentaires et leur intérêt pour un échange avec d'autres ERPE. Comme le montre le **Tableau 7**, la grande majorité des ERPE sont disposés à fournir de plus amples informations dans le cadre d'un entretien ou de faire visiter l'ERPE aux personnes intéressées.

Tableau 7 : Disposition à fournir des informations supplémentaires

Seriez-vous prêt-e à fournir des informations supplémentaires ?	N	Part
Je réponds volontiers à des questions dans le cadre d'un entretien.	23	70%
Je fais visiter notre ERPE aux personnes intéressées.	22	67%
Je mets d'autres documents à disposition des personnes intéressées.	9	27%
Je mets à disposition des documents tels que le concept de notre établissement, les cahiers des charges, le budget, etc.	8	24%
Non, je ne souhaite pas fournir d'informations supplémentaires.	6	18%

Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33, plusieurs réponses possibles), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

En outre, la quasi-totalité des ERPE interrogés sont intéressés par une présentation des résultats de l'enquête et des offres existantes en Suisse romande (voir **Tableau 8**). Une grande partie des ERPE sont en outre intéressés par l'échange d'expériences entre les ERPE, un échange sur le soutien des ERPE par les pouvoirs publics ou encore par l'actualisation et l'élaboration de matériel de base en collaboration avec les services spécialisés existants en Suisse romande et en Suisse alémanique.

Tableau 8 : Intérêt pour différentes activités d'échange

Quelles activités pourraient vous intéresser?	Intérêt	Pas d'intérêt
Présentation des résultats de l'enquête et des offres existantes	31	2
Echange d'expériences entre les ERPE	26	7
Echange sur le soutien des ERPE par les pouvoirs publics	24	9
Actualisation et élaboration de matériel de base en collaboration avec les services spécialisés existants en Suisse romande et en Suisse alémanique	23	10

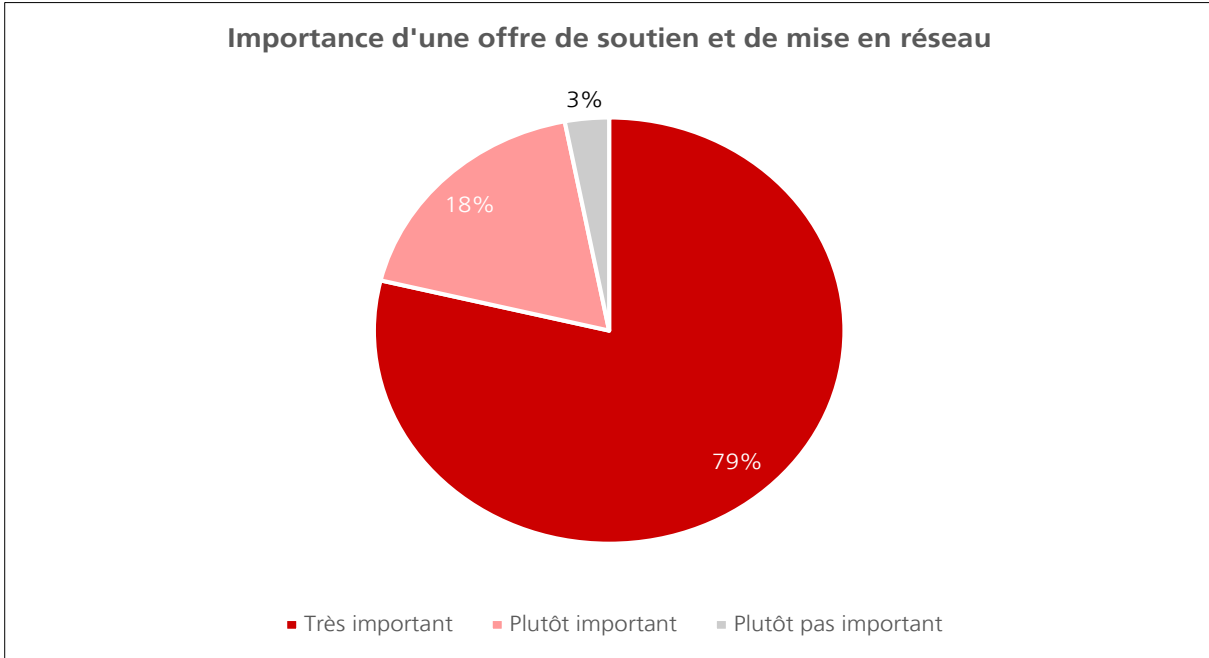
Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

Finalement, la quasi-totalité des ERPE interrogés considèrent l'existence d'une offre de soutien et de mise en réseau pour les ERPE comme très importante ou plutôt importante (voir **Figure 20**). Seul un ERPE considère cette offre comme plutôt pas importante, tandis qu'aucun ERPE n'a indiqué estimer qu'elle n'était pas importante.

Dans les commentaires ouverts, un ERPE a indiqué que des rencontres existaient déjà entre les maisons vertes et s'interrogeait sur les modalités de mise en réseau et d'intégration des autres espaces de rencontres. Ce même ERPE affirme souhaiter mettre en place un réseau régional pour les accueils parents-enfants du canton de Fribourg dans un futur proche et se dit vivement intéressé par toute autre initiative de mise en réseau. Un autre ERPE a quant à lui souligné le besoin de disposer de contacts d'associations ou de professionnel-le-s compétents pour intervenir dans les lieux d'accueil pour la prévention, le bien-être et la santé mentale notamment.

Ces résultats démontrent clairement l'intérêt des ERPE pour une mise en réseau et des échanges autour de la thématique et illustre l'importance du travail entrepris par le programme MegaMarie^{plus} dans le domaine.

Figure 20 : Importance d'une offre de soutien et de mise en réseau pour les ERPE



Source : Enquête auprès des ERPE de Suisse romande 2024 (n=33), Bureau BASS et programme MegaMarie^{plus}

4 Pistes de réflexion à approfondir

La présente enquête a permis d'identifier un certain nombre d'aspects pour lesquels des questions restent ouvertes et qui pourraient être approfondis. Des pistes de réflexion concernant certains de ces aspects ont été discutées lors de l'atelier de discussion et les premiers résultats de ces discussions sont présentés ci-dessous. Il ressort toutefois que chacun de ces aspects mériterait d'être approfondi lors d'une discussion thématique, par exemple dans le cadre de futurs échanges entre les ERPE. Ces résultats n'ont donc pas un caractère définitif.

■ **Mise en réseau avec les écoles** : les contacts entre les ERPE et les écoles (cycle 1) sont importants pour soutenir les enfants et les familles lors de la transition de l'entrée à l'école et constituent un lien essentiel dans le domaine de la petite enfance. Malheureusement, les informations à propos de ces contacts n'ont pas pu être récoltées dans le cadre de l'enquête auprès des ERPE de Suisse romande. Lors de l'atelier de discussion, certains ERPE ont surtout indiqué collaborer avec les établissements scolaires lors de l'entrée à l'école des enfants, à travers des échanges d'informations et des visites mutuelles, mais ces collaborations ne sont pas systématiques. Les possibilités de renforcer et pérenniser ces collaborations devraient encore être approfondies.

■ **Mise en réseau avec les offres en lien avec la migration et l'interculturalité** : une très grande majorité des ERPE interrogés indiquent avoir les familles issues de la migration comme public-cible, mais il est relativement rare que les ERPE proposent eux-mêmes des offres en lien avec la migration et l'interculturalité ou collaborent de façon active avec des offres d'intégration existantes. Lors de l'atelier, il a été souligné que les ERPE devaient s'intégrer dans leur contexte environnant et collaborer avec les acteurs existants du domaine plutôt que de développer leurs propres offres. Cette collaboration avec d'autres offres existantes est cependant souvent limitée en raison d'un manque de temps à disposition ou de rémunération et pourrait être améliorée. En outre, les possibilités de proposer certaines offres d'intégration de prestataires externes directement au sein des ERPE pourraient mener à une situation avantageuse pour toutes les parties et mériteraient d'être considérées par les financeurs.

■ **Implication des usagères et usagers** : les ERPE de Suisse romande impliquent relativement peu leurs usagers-ères dans l'élaboration de l'offre, ce qui constitue une différence importante avec la Suisse alémanique. Si la professionnalisation est un facteur explicatif, les ERPE mettent également en avant l'importance d'être un lieu ressource pour les parents. Ainsi, les ERPE privilégient les implications spontanées, les échanges réguliers et l'écoute plutôt que des implications imposées aux parents, pour éviter de les surcharger plus qu'ils ne le sont déjà. Dans le même temps, les ERPE peuvent être des lieux de renforcement de leurs compétences et de leur confiance pour les parents, lorsque la possibilité leur est donnée de s'impliquer et de participer activement. Cela est particulièrement important pour les familles issues de la migration.

■ **Offres pour les futurs parents** : contrairement à la Suisse alémanique, relativement peu d'ERPE de Suisse romande admettent avoir les futurs parents parmi leur public-cible. Or, les ERPE constituent un bon endroit pour faire connaître les offres de la petite enfance aux futurs parents et peuvent les orienter très tôt vers des lieux de la petite enfance favorables pour les familles. Certains ERPE organisent déjà des ateliers avec des organisations comme PROFA, MenCare, PanMilar ou PanAae pour faire connaître leur lieu aux futurs parents avant la naissance de leur enfant. Pour mieux atteindre ce public, les ERPE devraient aussi se faire connaître d'autres professionnel-le-s, par exemple en leur faisant visiter leur espace. Cela ne permettrait pas seulement aux ERPE d'être mieux connus des futurs parents, mais également de pouvoir les informer des autres offres existantes pour les familles et ainsi de jouer leur rôle de relai d'informations.

■ **Participation des cantons et communes** : les ERPE de Suisse romande font plus fréquemment partie de stratégies politiques au niveau communal et/ou cantonal et disposent aussi de plus de contrats de

prestations que les ERPE de Suisse alémanique. Il serait donc intéressant de savoir s'il s'agit uniquement de la professionnalisation plus importante en Suisse romande qui permet aux ERPE d'être financés par les autorités, ou s'il existe également d'autres facteurs.

■ **Echanges entre les ERPE et avec d'autres services de la petite enfance** : l'intérêt pour un échange entre les ERPE ainsi qu'avec d'autres services de la petite enfance est fort. Selon les premières informations recueillies lors de l'atelier, il existe un besoin de rencontres d'échanges régionales et intercantionales entre les ERPE, qui permettraient un approfondissement thématique de questions semblables à celles mentionnées ci-dessus ainsi qu'un échange d'expériences. Concernant la forme, les ERPE seraient intéressés à des échanges en présentiel, voire à des visites communes de certains espaces. L'intérêt pour des échanges par visioconférence est moindre, bien que ceux-ci présentent l'avantage de demander moins de temps aux professionnel-le-s. Enfin, les ERPE souhaitent également disposer d'une vue d'ensemble des ERPE existants accessible en ligne.

5 Conclusion

Cette enquête exploratoire a permis avant tout de dresser une vue d'ensemble des conditions-cadres, des caractéristiques, des offres et des formes de collaboration des espaces rencontres parents-enfants existants en Suisse romande. D'autre part, elle complète l'enquête menée auprès des centres familiaux de Suisse alémanique en 2017 et met en avant les différences qui peuvent exister entre les différentes régions linguistiques, bien que celles-ci soient à nuancer en raison du temps important écoulé entre les deux enquêtes. Ainsi, elle contribue à l'objectif du programme MegaMarie^{plus} d'établir une vue d'ensemble des espaces rencontres parents-enfants en Suisse. Enfin, elle a permis de relever l'intérêt des ERPE pour les échanges d'informations et la mise en réseau avec d'autres ERPE et services spécialisés du domaine.

Les résultats principaux de l'enquête sont les suivants :

■ **Développement des espaces-rencontres parents-enfants** : l'ERPE le plus ancien ayant participé à l'enquête a été créé il y a près de 40 ans. La moitié des ERPE participants ont toutefois été créés lors des dix dernières années, ce qui laisse suggérer une augmentation continue du nombre de structures existantes.

■ **Situation géographique et environnement socio-économique** : plus de deux tiers des ERPE interrogés se situent dans un environnement uniquement urbain, et seulement un septième se trouve en milieu rural. Ces proportions diffèrent assez fortement des proportions observées en Suisse alémanique, où la répartition était plus équilibrée. Par ailleurs, les proportions d'ERPE se situant dans un environnement à forte proportion de familles en difficulté socio-économique ou issues de la migration sont aussi plus élevées en Suisse romande, ce qui peut s'expliquer en partie par la plus forte concentration en milieu urbain. En outre, la très forte proportion d'ERPE comptant les familles migrantes ou les personnes de langue étrangère parmi leurs publics-cibles laisse suggérer que les ERPE remplissent également une fonction d'intégration pour ces familles à travers leurs offres et leur accès libre. La question se pose de savoir pourquoi la collaboration active avec les offres d'intégration existantes pour les familles migrantes a relativement peu lieu.

■ **Organisation et gestion des ERPE** : la gestion stratégique et la gestion opérationnelle des ERPE de Suisse romande sont en très grande majorité assumée par des personnes professionnelles. Il s'agit d'une différence importante avec la Suisse alémanique où le modèle bénévole et autogéré est plus répandu. Cette professionnalisation plus forte a des conséquences sur les personnes actives au sein de l'ERPE et leur rémunération, ainsi que sur l'implication des usagers et usagers dans l'élaboration des offres de l'ERPE. En effet, plus de la moitié des ERPE de Suisse romande n'impliquent pas leurs usagers-ères dans l'élaboration alors que l'intégralité des ERPE de Suisse alémanique le faisaient. Le recours aux bénévoles, avec ou sans indemnisation, est aussi nettement moins important en Suisse romande.

■ **Coopération et mise en réseau avec les autres acteurs de la petite enfance (PE)** : presque trois quarts des ERPE mettent à disposition de leurs usagers-ères des informations sur les consultations pour parents et plus de deux tiers des informations concernant des offres de prévention, d'encouragement précoce ainsi que des offres autour de la naissance. Le matériel d'information à propos des autres offres est aussi mis à disposition dans de nombreux ERPE. Les réunions d'échange et de mise en réseau sont également relativement courantes, dans des proportions comparables à la Suisse alémanique. Cependant, les offres avec lesquelles ces échanges ont lieu diffèrent : si en Suisse alémanique, il s'agissait surtout des jardins d'enfants, des services spécialisés migration / intégration et du travail social communautaire, en Suisse romande, les échanges se font plutôt avec les consultations pour parents, les services de coordination encouragement précoce / questions familiales et les services de puériculture. La proposition régulière ou occasionnelle d'offres externes au sein de l'ERPE ainsi que l'existence d'une proximité avec d'autres

offres semblent cependant beaucoup plus rares en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Lorsqu'elles ont lieu, il s'agit généralement des offres évoquées ci-dessus.

■ **Offres des ERPE** : les offres proposées au sein des ERPE sont très diverses et couvrent un large éventail de prestations. Les offres les plus courantes sont l'accueil libre (lieux de rencontre ouverts avec possibilités de jeux pour les jeunes enfants, 88% des cas), un espace de jeu à l'intérieur (79%), ainsi qu'une cafétéria (73%). Dans plus de la moitié des ERPE interrogés sont également proposés des activités parents-enfants et des groupes parents-enfants gérés par des professionnel-le-s de façon régulière. Ces activités sont relativement similaires aux principales activités proposées dans les ERPE de Suisse alémanique.

■ **Sources et perspectives de financement** : comme en Suisse alémanique, les contributions financières de la commune constituent très nettement la source de financement la plus fréquente. Celles-ci sont éventuellement complétées par d'autres contributions. Les proportions de contributions des membres, des sponsors privés et des églises étaient nettement plus élevées en Suisse alémanique. A l'inverse, le canton participe plus fréquemment au financement des ERPE en Suisse romande et sept ERPE de cinq cantons différents ont même un contrat de prestations avec leur canton respectif. De même, les ERPE de Suisse romande font plus fréquemment partie d'une stratégie cantonale, régionale ou communale. La majorité des ERPE interrogés disposent d'un financement garanti à moyen ou long terme à travers les contrats de prestations avec la commune ou le canton, ce qui contraste avec la Suisse alémanique, où seuls 22% des ERPE interrogés disposaient d'un financement assuré sur trois ans ou plus.

■ **Disposition et intérêt pour les échanges et la mise en réseau** : la grande majorité des ERPE interrogés se disent disposés à fournir des informations supplémentaires et à faire visiter leur ERPE aux personnes intéressées. En outre, il existe un intérêt important de la part des ERPE pour la présentation des résultats de l'enquête ainsi que pour les échanges d'expériences avec d'autres ERPE et éventuellement d'autres services spécialisés. Enfin, la quasi-totalité des ERPE interrogés considèrent l'existence d'une offre de soutien et de mise en réseau pour les ERPE comme très importante ou plutôt importante. Ces résultats confirment l'importance du travail entrepris par le programme MegaMarie^{plus} à ce sujet.

Bibliographie

Calderón, R., Mülle, M. (2018). Familienzentren in der Deutschschweiz. Eine Bestandesaufnahme. Netzwerk Bildung und Familie, Zürich, Dezember 2018 (2. Überarbeitete Auflage).

Guggenbühl, T., Egger, T. (2016). Evaluation des « Lieux d'accueil enfants (0-5 ans) – parents, de type Maison Verte (LAEP) » [sur mandat du Service de protection de la jeunesse (SPJ) du canton de Vaud]. Berne : Bureau BASS.

Voir aussi plus d'informations sur le programme MegaMarie^{Plus} au lien suivant : [Page d'accueil - Netzwerk Bildung und Familie](#)